

Le ministère de l'Éducation nationale tord le cou aux rumeurs sur le suivi des élèves :
« Les parents sont les bienvenus dans tous les établissements scolaires » P5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 11 octobre 2026 / N° 1442 / PRIX 20 DA



Nobel de la paix 2026
Le droit international à l'honneur face aux pressions politiques P4

Le gouvernement balise la voie dans le PLF 2027

LES GRANDS CHANTIERS DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'accélération de la diversification économique et le soutien à l'investissement productif hors hydrocarbures figurent parmi les principales orientations retenues par le gouvernement pour l'année à venir, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2027. P3



Maroc et normalisation

L'ÉCOLE, NOUVELLE LIGNE DE FRONT

P4

L'ANIE passe au crible les dossiers déposés

LA COURSE AUX ÉLECTIONS LOCALES SE RESSERRE

P2

Saïd Chanegriha, depuis la 3^e RM :
« Dans les crises du Sahel, l'Algérie reste un partenaire authentique »

Face aux crises multidimensionnelles qui secouent le Sahel, Saïd Chanegriha a souligné que la sécurité et le développement sont indissociables, mettant en avant l'engagement de l'Algérie en faveur de la coopération régionale, du respect de la souveraineté des États et de la réalisation de projets structurants pour lutter durablement contre le terrorisme et l'extrémisme. P2



SAÏD CHANEGRIHA, DEPUIS LA 3^E RM :
« Dans les crises du Sahel, l'Algérie
reste un partenaire authentique »

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, était, hier, en visite de travail et d'inspection à la 3^{ème} Région militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN).

PAR NOURREDINE B.
La même source a précisé que Saïd Chanegriha a entamé sa visite depuis le siège du commandement de la région à Béchar, avant d'animer une visioconférence, à l'adresse de l'ensemble des personnels de la 3^e RM. L'occasion pour le chef d'Etat-major d'aborder certaines questions cruciales liées à la sécurité et aux crises dans le Sahel.

Dans son élocution, Saïd Chanegriha a, en effet, tenu à souligner que l'Algérie a toujours été un facteur de stabilité dans sa sous-région, « grâce à son engagement constant en faveur du renforcement des liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage, ainsi qu'à son attachement indéfectible au respect de la souveraineté et de l'indépendance des Etats, conformément aux principes du droit international », dira-t-il.

Dans ce contexte, il n'a pas manqué de rappeler que le président de la République a de tout temps mis l'accent sur le lien indissociable entre la sécurité et le développement, pour faire face aux défis multidimensionnels auxquels est confrontée la région du Sahel, « en affirmant que les démarches de l'Algérie pour aider les pays de cette zone géopolitique, tant sur les plans socio-économique que militaire, découlent de sa ferme conviction que

la sécurité des Etats de cette région est le prolongement naturel de sa propre sécurité nationale », fera-t-il savoir. Et au Général d'Armée d'appuyer, mettant en exergue que l'Algérie n'abordait pas les crises du Sahel « en tant qu'acteur externe, mais comme un partenaire authentique, conscient que la stabilité de ses voisins est une condition essentielle pour sa propre stabilité ». Chanegriha a relevé que le développement global était le

meilleur moyen de protéger les populations de la région contre le terrorisme, l'extrémisme et les crimes connexes. « Ces démarches se sont notamment concrétisées par le lancement de projets structurants prometteurs, ayant pour objectif de renforcer les infrastructures de base communes et contribuer à la création de nouvelles opportunités de développement », ajoutera, en conclusion, Saïd Chanegriha. **N. B.**

Décès de Hamid Lounaouci : Un militant avant tout

PAR BOUALEM B.
Hamid Lounaouci s'est éteint jeudi passé à Alger, à l'âge de 71 ans. Son parcours, qui a mené un militant des droits de l'homme jusqu'aux responsabilités ministérielles puis à la Présidence de la République, raconte une part importante des recompositions politiques récentes du pays. Né le 3 avril 1955 à Tizi Ouzou, il appartient à une génération qui a fait de l'engagement public une manière d'exister dans la cité. Avant de devenir un acteur des institutions, il fut d'abord un homme de causes, attaché aux libertés, au débat et à la place des citoyens dans la vie politique. Hamid Lounaouci fut l'un des membres fondateurs de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, créée en 1985. Cette appartenance en dit long sur l'homme qu'il était alors, dans une décennie où la question des libertés publiques occupait une place centrale dans les luttes politiques et sociales du pays. Il milite ensuite au Front des forces socialistes. Dans les rangs du FFS, il exerce des responsabilités et s'impose comme un cadre

engagé, avant de quitter la formation en 1991. Lounaouci choisit alors de poursuivre son engagement au sein du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) dans une période où l'opposition se cherche de nouvelles voies et de nouveaux équilibres. Son élection comme député en juin 1997, sous la bannière du RCD, l'amène à l'Assemblée populaire nationale. Il y devient président du groupe parlementaire de son parti, une fonction qui exige à la fois une maîtrise du débat institutionnel et une capacité à porter la voix d'une formation d'opposition. Cette expérience parlementaire marque une étape décisive. L'ancien militant découvre le travail législatif, la négociation politique et les contraintes du jeu institutionnel. Il n'est plus seulement un porte-parole de causes, il devient aussi un acteur du fonctionnement de l'État. Le 24 décembre 1999, Hamid Lounaouci est nommé ministre des Transports dans le premier gouvernement formé sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika. Il conserve ce portefeuille jusqu'en 2001. Cette nomination intervient après le ralliement du RCD à la coalition gouvernementale. Pour

un homme venu de l'opposition, l'entrée au gouvernement représentait un basculement symbolique fort, celui du passage de la critique à la responsabilité directe dans la conduite des affaires publiques. Le secteur des transports, par sa dimension quotidienne et nationale, plaçait le ministre au contact direct des réalités du pays. Routes, transports de voyageurs, logistique et infrastructures constituent des dossiers où les décisions se mesurent vite dans la vie des citoyens. En 2008, Hamid Lounaouci quitte le RCD. Ce départ clôt une période importante de sa vie politique, celle où il aura été à la fois un cadre du parti, un élu et un ministre. Les trajectoires de ce type ne se réduisent jamais à une simple succession de fonctions. Elles portent aussi des

désaccords, des choix de conscience et des manières différentes de concevoir le rapport à l'action politique. Son itinéraire illustre cette réalité, faite de fidélités à certains principes et de distances prises avec des organisations ou des stratégies. En juin 2021, le président Abdelmadjid Tebboune le nomme conseiller à la Présidence de la République, chargé des relations avec les organisations non gouvernementales et des questions relatives aux droits de l'homme. La fonction lui confie des dossiers en rapport avec ses premiers combats. L'homme qui avait participé à la fondation de la LADDH se retrouve ainsi, des décennies plus tard, au cœur de l'appareil présidentiel, sur des questions touchant à la société civile et aux libertés. Ce retour donne à son

parcours une forme presque circulaire, même si les responsabilités et les circonstances n'ont plus rien à voir avec celles des années 1980. Hamid Lounaouci laisse l'image d'un homme qui a été sur plusieurs fronts politiques. Celui du militantisme associatif et des droits de l'homme, celui des partis d'opposition, celui du Parlement, puis celui du gouvernement et de la Présidence. Son parcours ne se lit pas comme une ligne droite. Il se comprend plutôt comme une succession de choix, parfois contradictoires en apparence, mais toujours inscrits dans un rapport intense à la vie publique. De Tizi Ouzou aux responsabilités nationales, il aura connu les deux versants de la politique, celui de la revendication et celui de la décision. ■

Hamid Lounaouci inhumé au cimetière d'El-Alia

La dépouille de Hamid Lounaouci, Conseiller auprès de la Présidence de la République, a été inhumée hier après-midi au cimetière d'El-Alia, à Alger. De hauts responsables de l'État, des membres du gouvernement, des cadres et fonctionnaires de la Présidence ainsi que de nombreux citoyens ont assisté aux funérailles. Le président Abdelmadjid Tebboune avait adressé jeudi ses condoléances à la famille du défunt. Dans son message, il a salué le parcours de Hamid Lounaouci, engagé en politique avant d'occuper plusieurs hautes fonctions comme parlementaire, ministre, puis conseiller à la Présidence. Il a également exprimé sa compassion à ses proches et prié pour qu'ils trouvent patience et réconfort.

L'ANIE passe au crible les dossiers déposés
La course aux élections locales se resserre

PAR BOUALEM B.
Les élections des assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain, entrent dans une phase décisive. Les délais de dépôt des candidatures ont expiré jeudi dernier et l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a entamé l'examen des dossiers, dans un climat marqué par les interrogations des partis politiques, les difficultés à mobiliser certaines catégories de candidats et les craintes de rejets administratifs. Le dépôt des dossiers de déclaration collective de candidature a pris fin jeudi à minuit. Les formulaires de signatures individuelles devaient, quant à eux, être remis avant 16 heures au président de la commission communale

de révision des listes électorales, accompagnés d'une fiche d'information sur les signataires. L'ANIE avait demandé aux partis politiques de joindre à chaque dossier une attestation d'investiture, délivrée par le premier responsable de la formation au représentant de la liste ou au responsable local habilité. Cette exigence vise à clarifier la responsabilité des partis dans la présentation des candidatures. Les listes indépendantes et celles des partis disposeront désormais d'un numéro d'identification, qui figurera sur les bulletins de vote et dans les espaces de campagne. Les partis et les alliances seront numérotés de 1 à 100, en fonction du nombre de listes déposées à l'échelle nationale, tandis que les listes indépendantes porteront des numéros à partir de 101

pour les APC et de 201 pour les APW. Les chiffres annoncés à la fin du mois de septembre donnaient déjà la mesure de l'ampleur de l'opération. L'ANIE avait recensé 12 881 dossiers de candidature pour les APC dans les 1 541 communes du pays, dont 12 557 listes soutenues par 34 partis politiques, 20 listes présentées par des coalitions et 304 listes indépendantes dans 214 communes. Pour les APW, 672 dossiers avaient été collectés dans 69 wilayas. Ces données témoignent d'une compétition réelle, notamment au niveau communal, où les partis cherchent à préserver leurs ancrages locaux. Elles mettent également en évidence la présence des listes indépendantes, même si leur poids demeure limité par rapport à celui des grandes formations

politiques. Le président de l'ANIE, Saâd Arous, s'est rendu jeudi dernier au siège de la coordination de wilaya à Alger, au moment même où prenait fin le dépôt des candidatures. Il s'est enquis des conditions de travail et du déroulement de l'opération, avant de se féliciter des conditions dans lesquelles celle-ci s'est déroulée. La loi impose aux listes une composition répondant à des critères précis. Elles doivent compter un tiers de femmes, réserver au moins la moitié des candidatures à des personnes âgées de 40 ans ou moins au jour du scrutin et inclure au moins un tiers de candidats de niveau universitaire. L'exigence relative à la représentation des femmes ne s'applique pas aux communes de moins de 20 000 habitants. Les listes doivent également comporter un nombre de

candidats supérieur de sept au nombre de sièges à pourvoir dans les circonscriptions comptant un nombre impair de sièges, et de six dans celles où ce nombre est pair. Ces dispositions visent à élargir la représentation, mais elles compliquent la constitution des listes dans un contexte marqué par les réticences à l'engagement politique. Le scrutin se déroulera selon le mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle, avec vote préférentiel et sans panachage. Les élus exerceront un mandat de cinq ans. Derrière les formulaires, les attestations et les signatures, une réalité nouvelle se dessine. Plusieurs partis ont éprouvé des difficultés à convaincre des jeunes, des universitaires et des compétences locales de se porter candidats.



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

LE GOUVERNEMENT BALISE LA VOIE DANS LE PLF 2027

Les grands chantiers de la diversification économique

L'accélération de la diversification économique et le soutien à l'investissement productif hors hydrocarbures figurent parmi les principales orientations retenues par le gouvernement pour l'année à venir, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2027.

PAR MAHREZ Z.

Elaboré sur la base d'un prix de référence du pétrole de 60 dollars le baril et d'un prix de marché de 70 dollars, le texte s'inscrit dans une démarche visant à consolider la croissance, à renforcer les capacités de production nationales, à améliorer le climat des affaires et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens. La stratégie budgétaire adoptée par l'exécutif repose ainsi sur une progression attendue de l'activité hors hydrocarbures, appelée à contribuer davantage à la création de richesses et aux recettes de l'État. Selon les prévisions, le produit intérieur brut (PIB) devrait croître de 4,2 % en 2027, tandis que le PIB hors hydrocarbures atteindrait 47 492 milliards de dinars. Les projections tablent sur la poursuite de cette progression au cours des deux années suivantes. Les objectifs sectoriels mettent en avant l'industrie, l'agriculture, le bâtiment et les services. La croissance annuelle moyenne de l'industrie est projetée à 5,9 % sur la période considérée, contre 4,6 % pour l'agriculture, 5,3 % pour le bâtiment et les travaux publics (BTP) et 5 % pour les services. Dans le secteur agricole, le gouvernement prévoit notamment d'accroître la production de blé, avec un objectif de 64 millions de quintaux à l'horizon 2029, contre 49 millions en 2026. Cette orientation vise à renforcer la production nationale et à consolider la sécurité alimentaire. L'investissement public doit accompagner cette dynamique. Le projet de loi prévoit des dépenses d'investissement de 3 725,1 milliards de dinars en 2027. Les infrastructures de transport, les projets structurants et l'amélioration de la connectivité des territoires figurent parmi les leviers retenus pour soutenir l'activité économique et réduire les coûts logistiques. Le projet prévoit également des mesures fiscales destinées à faciliter certaines activités productives, notamment des exonérations de droits de douane et de TVA sur des composants et des matières premières utilisés dans la sous-traitance des industries mécaniques, électroniques et électriques, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité prévues. La simplification des procédures, la numérisation de l'administration et l'accompagnement des opérateurs économiques complètent ce dispositif. Le gouvernement entend ainsi améliorer les conditions de réalisation des investissements et renforcer la contribution des entreprises nationales à la production et aux exportations. Le PLF



2027 prévoit des recettes budgétaires globales de 9 251,1 milliards de dinars, pour des dépenses estimées à 17 882,6 milliards de dinars. Les recettes fiscales ordinaires sont évaluées à environ 5 282,3 milliards de dinars, tandis que la fiscalité pétrolière est prévue à 2 652,3 milliards de dinars. Cette structure souligne l'importance de l'élargissement de l'assiette fiscale et de l'amélioration du recouvrement pour assurer le financement des dépenses publiques. Parmi les mesures proposées figurent plusieurs ajustements concernant les produits du tabac, les boissons alcoolisées, certaines catégories de véhicules et l'impôt sur la fortune. Le texte prévoit notamment l'instauration d'une taxe de 5 % sur les ventes de produits du tabac, distincte de la TVA, ainsi qu'un relèvement de la taxe intérieure de consommation applicable à la bière. Le projet propose également d'abaisser de 100 à 80 millions de dinars le seuil d'assujettissement à l'impôt sur la fortune et de réviser son barème progressif. D'autres dispositions visent à renforcer les obligations déclaratives des opérateurs de plateformes de commerce électronique afin d'améliorer le suivi des transactions et le recouvrement de l'impôt. Concernant les carburants, le texte évoque la possibilité d'une révision des prix par les autorités compétentes, sans

fixer de nouveaux tarifs à la pompe ni annoncer de calendrier. « L'État maintient une politique de tarification des carburants parmi les plus avantageuses et stables au monde, visant à soutenir durablement le modèle énergétique national », souligne le document. La vignette automobile devrait également faire l'objet d'une révision tarifaire pour les véhicules de tourisme aménagés en utilitaires. « Compte tenu de la valeur de ces véhicules, qui ne sont pas accessibles à tous les citoyens, il devient plus que nécessaire de relever le tarif de la vignette qui leur est applicable, afin qu'il soit en adéquation avec leur prix d'acquisition », indique le projet. Les tarifs passeraient de 20 000 à 30 000 DA pour les véhicules âgés de trois à six ans, et de 25 000 à 40 000 DA pour ceux de moins de trois ans. Ces dispositions visent à mobiliser davantage de ressources fiscales et à moderniser les mécanismes de déclaration et de recouvrement. Leur mise en œuvre devra toutefois tenir compte des instructions présidentielles relatives à la préservation du pouvoir d'achat des catégories à revenus moyens ou modestes. Le développement des activités hors hydrocarbures, l'amélioration du recouvrement fiscal et la concrétisation des investissements constitueront ainsi des enjeux majeurs pour les finances publiques. ■

Le bouclier social maintenu

Le bouclier social maintenu Réuni le 4 octobre, le Conseil des ministres, qui a entériné le texte avant sa prochaine soumission au vote du Parlement, a notamment insisté sur la prise en charge des engagements salariaux et la protection des catégories à revenus moyens ou modestes. Le maintien de la protection sociale constitue ainsi un autre axe majeur du PLF 2027. Selon les premières données recueillies, les transferts sociaux devraient atteindre 4 415,35 milliards de dinars en crédits de paiement. Les transferts destinés aux personnes représenteraient 2 414,15 milliards de

dinars, tandis que 650,04 milliards seraient alloués aux collectivités locales. Les subventions aux produits de large consommation sont estimées à 717,7 milliards de dinars, dont 355,84 milliards pour les céréales et 94,31 milliards pour le lait. Une enveloppe de 120 milliards de dinars est également prévue pour la stabilisation des prix du sucre, de l'huile et du café vert. Le projet prévoit par ailleurs 125 675 postes budgétaires, dont 82 948 créations de postes et 42 727 postes vacants à pourvoir. Les secteurs de l'Éducation nationale et de la santé figurent parmi les principaux bénéficiaires de ces

mesures. Les dépenses de personnel sont, quant à elles, estimées à 5 916,83 milliards de dinars. Lors du Conseil des ministres du 4 octobre, le président de la République a demandé l'intégration au PLF 2027 des augmentations de salaires annoncées. Il a également exclu toute nouvelle taxe susceptible de porter atteinte au pouvoir d'achat des catégories à revenus moyens ou modestes. Pour le gouvernement, l'enjeu consiste à préserver les mécanismes de solidarité tout en garantissant la soutenabilité des finances publiques et en développant de nouvelles sources de richesse. **M. Z.**

Éditorial l'EXPRESS

ARBITRAGES BUDGÉTAIRES

PAR MAHDI B.

Les parlementaires des deux chambres du Parlement devront bientôt examiner le projet de loi de finances (PLF) 2027, adopté le 4 octobre dernier en Conseil des ministres. Ce texte se veut rigoureux, sans pour autant céder à une austerité budgétaire excessive. Il prévoit des dépenses totales de 17 882,6 milliards de dinars, soit environ 136 à 137 milliards de dollars, et des recettes budgétaires de 9 251,1 milliards de dinars, équivalant à près de 70,5 milliards de dollars. Le déficit budgétaire est donc conséquent. Le PLF 2027 table néanmoins sur une croissance économique de 4,2 %, sur la base d'un prix de référence du pétrole de 60 dollars le baril et d'un taux de change moyen de 131 dinars pour un dollar. L'un des principaux points à retenir de ce projet de loi réside dans son volet social et les dispositions budgétaires destinées à protéger les catégories sociales défavorisées, à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir l'accès des Algériens aux services sociaux de base, notamment dans les domaines du logement, de l'éducation et de la santé. Ainsi, le PLF 2027 prévoit une enveloppe de 4 415,35 milliards de dinars au titre des transferts sociaux. En matière de subventions, le projet prévoit notamment 717,7 milliards de dinars pour les produits alimentaires de large consommation, dont 355,84 milliards consacrés aux produits céréaliers. Il prévoit également 122,05 milliards de dinars pour l'accès à l'eau dessalée, 120 milliards pour la stabilisation des prix de l'huile de table, du café et du sucre, 94,31 milliards pour la poudre de lait et 256 milliards pour le soutien des prix de l'énergie. Les politiques publiques visant à préserver le pouvoir d'achat constituent ainsi l'une des priorités de l'État, qui veille à garantir aux citoyens l'accès aussi bien aux produits de première nécessité qu'aux différents services sociaux, notamment le logement, l'éducation, la santé et la sécurité sociale. Cet effort concerne également les services assurés par les collectivités locales au profit des populations, notamment dans les zones rurales. Sur le volet social, une place importante est accordée aux aides directes destinées aux catégories les plus démunies, avec une enveloppe de 2 414,15 milliards de dinars, soit environ 54,7 % de l'ensemble des crédits alloués aux transferts sociaux. Cet effort financier est considérable dans une conjoncture marquée par la contraction des recettes pétrolières et des contraintes budgétaires, sans que celles-ci remettent en cause le maintien des mécanismes de solidarité. Pour la prise en charge des besoins des citoyens dans les zones rurales, une enveloppe de 650,04 milliards de dinars est prévue au titre des transferts aux collectivités locales. L'effort de l'État pour répondre aux besoins des citoyens, qu'il s'agisse de subventions, de protection sociale ou d'accès aux services de base, demeure ainsi constant d'un projet de loi de finances à l'autre, quelles que soient les contraintes économiques et financières, nationales ou internationales. La protection du citoyen et la préservation de son pouvoir d'achat restent donc des constantes de l'action des pouvoirs publics. Cette orientation traduit également la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de rassurer le front social, les catégories défavorisées et les fonctionnaires aux bas salaires, notamment à travers les augmentations salariales annoncées. Cet effort a toutefois un coût budgétaire et économique. Il pourrait, selon les estimations évoquées, peser à hauteur de 1 à 1,5 point de croissance. Il demeure néanmoins conforme aux fondements de la politique sociale de l'État algérien. Le message des pouvoirs publics apparaît ainsi clairement : préserver le pouvoir d'achat du citoyen algérien reste une priorité du PLF 2027. Dans cette perspective, les priorités budgétaires de l'État pour 2027 portent sur « l'accélération et la consolidation de la dynamique de croissance économique », « la consolidation de la souveraineté alimentaire et de la sécurité hydrique », ainsi que « le développement du capital humain et l'amélioration de la qualité de vie, la réduction des disparités régionales et la promotion des zones les moins développées ». Le projet prévoit également de soutenir l'accès des citoyens au logement sous toutes ses formes, logement social, logement rural, lotissements sociaux et logement promotionnel aidé, et de poursuivre le programme de réalisation de logements publics. Il entend, en outre, préserver le pouvoir d'achat grâce au maintien des subventions aux produits de première nécessité et de large consommation, ainsi qu'à la poursuite des dispositifs d'aide et de solidarité en faveur des catégories sociales les plus vulnérables.

DE LA PALESTINE AU SAHEL

Alger défend une paix fondée sur le droit et le dialogue

La défense des causes justes, le respect de la souveraineté des États et le règlement pacifique des conflits demeurent au cœur de la diplomatie algérienne. Dans son allocution, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a réaffirmé les principes qui guident l'action internationale de l'Algérie, notamment son soutien aux peuples palestinien et sahraoui dans leur lutte pour la liberté et l'autodétermination. Il a également souligné la nécessité de préserver le droit international face aux tensions qui fragilisent l'ordre mondial.

PAR NASSIM TERKI

Dans un contexte marqué par l'érosion des règles internationales, l'affaiblissement du multilatéralisme et les tentatives de marginalisation des Nations unies, l'Algérie plaide en faveur d'un ordre international plus juste et plus équilibré. Celui-ci doit reposer sur les principes de la Charte des Nations unies, le respect de la souveraineté des États et le rejet de toute ingérence dans leurs affaires intérieures. Cette position traduit la constance d'une diplomatie qui place le droit au-dessus des rapports de force et privilégie le dialogue pour prévenir les conflits et en limiter les conséquences. Pour Alger, la préservation de la paix ne saurait reposer sur des interventions imposées ni sur des solutions dictées de l'extérieur. Elle exige, au contraire, le respect des

peuples, de leurs choix et de leur droit à décider librement de leur avenir. La situation au Sahel a occupé une place centrale dans l'intervention d'Ahmed Attaf. Face aux crises qui affectent cette région voisine, le chef de la diplomatie algérienne a rappelé les limites d'une approche qui réduit les difficultés à leur seule dimension sécuritaire. Il a ainsi souligné qu'« une stabilité durable ne peut être construite sur la seule approche sécuritaire et militaire ». Cette déclaration résume l'approche défendue par l'Algérie, selon laquelle la sécurité ne peut, à elle seule, apporter une réponse durable aux crises sahéliennes. Si la lutte contre les menaces sécuritaires demeure indispensable, elle doit s'accompagner d'efforts en faveur du dialogue, de la réconciliation et du développement. L'enjeu consiste à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité plu-

tôt qu'à se limiter à ses manifestations. Cette vision accorde également une place essentielle au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États de la région. Elle privilégie des solutions adaptées aux réalités locales, dans le respect de l'indépendance des pays concernés, et mise sur la coopération pour consolider la stabilité. Pour l'Algérie, les enjeux sahéliens revêtent une importance particulière. La proximité géographique et les défis communs font de la stabilité de cette région un enjeu directement lié à sa propre sécurité. C'est pourquoi Alger défend une approche globale, fondée sur la responsabilité partagée, la concertation et le respect des choix souverains des pays concernés. Au-delà du Sahel, les positions réaffirmées par Ahmed Attaf s'inscrivent dans une vision plus large des relations internationales. Le



soutien aux causes palestinienne et sahraouie, la défense du droit des peuples à l'autodétermination et le refus de l'ingérence constituent des principes essentiels de cette orientation diplomatique. Dans un environnement international fragilisé par les crises et les tensions, l'Algérie appelle à redonner toute sa place au droit international et au multilatéralisme. Elle défend un système dans lequel les règles communes s'appli-

quent à tous les États et où les Nations unies conservent pleinement leur rôle dans la prévention des conflits et la recherche de solutions pacifiques. À travers cette position, Alger réaffirme son attachement à une diplomatie fondée sur la constance des principes, le dialogue et le respect de la souveraineté des peuples. Une démarche qui fait de la paix une exigence indissociable du respect du droit international. ■

Nobel de la paix 2026

Le droit international à l'honneur face aux pressions politiques

L'attribution du prix Nobel de la paix 2026 à la juriste sud-africaine Navi Pillay remet le droit international au centre des débats, dans un contexte marqué par les violations répétées des droits humains et les pressions exercées sur les institutions judiciaires internationales. Âgée de 85 ans, cette juriste, qui a consacré sa carrière à la défense des droits humains, incarne un parcours marqué par la lutte contre l'injustice. Née en Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid, elle a été témoin des discriminations et des atteintes aux libertés avant de défendre des militants anti-apartheid

devant les tribunaux de son pays. Elle a ensuite exercé des responsabilités au Tribunal pénal international pour le Rwanda et à la Cour pénale internationale (CPI). Le comité Nobel a notamment salué son engagement sur les questions liées au génocide au Rwanda, aux accusations de génocide en Birmanie et, surtout, son rôle à la tête de la commission d'enquête indépendante de l'ONU qui a accusé l'entité sioniste de commettre un génocide dans la bande de Gaza. En 2024, la CPI a émis des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et son

ancien ministre de la Défense, Yoav Gallant, pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité présumés commis à Gaza. Cette décision a suscité de vives réactions en Israël. Donald Trump a, pour sa part, imposé des sanctions à plusieurs membres de la Cour, qu'il a qualifiée d'institution « malfaisante ». En récompensant Navi Pillay, le comité Nobel distingue ainsi un engagement en faveur du respect du droit international, à l'heure où les juridictions chargées de faire respecter ces principes sont confrontées à des contestations et à des mesures de rétorsion.

« À tous les survivants de crimes internationaux »

« Nous traversons une époque où le droit international et les droits humains font l'objet d'attaques politiques importantes », a déclaré Navi Pillay hier, lors d'une conférence de presse organisée à Nuremberg, ville où furent jugés des responsables nazis. Elle a dédié son prix « à tous les survivants de crimes internationaux ». En Israël, cette distinction a suscité une réaction hostile. Le ministre des Affaires étrangères a dénoncé un choix qui, selon lui, légitime « la haine et les

préjugés anti-israéliens », allant jusqu'à invoquer Joseph Goebbels, ancien responsable de la propagande nazie. Benjamin Netanyahu a, de son côté, qualifié la lauréate de « personne sectaire qui diabolise les Juifs ». Le président du comité Nobel, Jørgen Watne Frydnes, a rejeté ces accusations. « Nous ne sommes pas un tribunal », a-t-il rappelé, précisant que cette distinction adressait un message à ceux qui font pression sur les institutions, sanctionnent les juges et cherchent à entraver leur travail. « Cela doit cesser », a-t-il insisté. **N. T.**

MAROC ET NORMALISATION

L'école, nouvelle ligne de front

La contestation de la normalisation avec l'entité sioniste se poursuit au Maroc. La Campagne marocaine pour le boycott académique et culturel a vivement critiqué l'organisation de la troisième édition du festival « Rencontres Esther et Salma », qui se tient du 8 au 11 octobre. Elle dénonce une initiative de normalisation culturelle, alors que des milieux universitaires, syndicaux et culturels marocains expriment leur opposition à ce type de démarche. Dans un communiqué, la Campagne a notamment dénoncé la participation de personnalités sionistes et les hommages qui leur sont rendus dans le cadre de cette manifestation. Selon elle, de telles initiatives contribuent à banaliser les relations avec l'entité sioniste, tout en détournant l'attention des crimes commis contre le peuple palestinien à Gaza, où se poursuit le génocide, ainsi que des violences qui frappent le Liban. Elle critique, dans ce

contexte, l'instrumentalisation de la culture à des fins de promotion de la normalisation. Pour la Campagne, le refus de la normalisation demeure un engagement permanent, dont l'importance est renforcée par la situation dans la région. Elle dénonce la poursuite de l'agression sioniste contre Gaza, l'intensification du nettoyage ethnique en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods, ainsi que les attaques visant le Liban et d'autres peuples de la région. Face à cette situation, l'organisation appelle les participants au festival à se retirer « immédiatement ». Elle leur demande de ne pas laisser leurs noms et leurs œuvres servir à « légitimer » la normalisation. Elle exhorte également les organisateurs à annuler la manifestation ou à en retirer les éléments qu'elle considère comme relevant de cette démarche, au nom des principes du boycott académique et culturel et de ce qu'elle présente comme la position du peu-

ple marocain, opposé à la normalisation. La Campagne rappelle, à cet égard, que les Marocains ont exprimé à plusieurs reprises leur soutien à la lutte de libération palestinienne. Elle cite notamment les mobilisations organisées en solidarité avec les Palestiniens et la présence du drapeau palestinien lors de différentes manifestations. Cette contestation s'inscrit dans une mobilisation plus large, à laquelle prennent part des syndicats universitaires, des organisations étudiantes et des associations de défense des droits. Ces acteurs multiplient les pétitions et les rassemblements pour dénoncer la normalisation dans les milieux éducatifs, culturels et sociaux. Des universitaires et des analystes mettent également en garde contre les effets de la normalisation culturelle et académique. Ils estiment qu'elle peut constituer une forme de « puissance douce », susceptible d'influencer les représentations collectives et

d'affaiblir la place de la cause palestinienne auprès des jeunes générations, notamment à travers les arts et l'enseignement. Dans le même contexte, la Commission marocaine de lutte contre la normalisation dans l'éducation, l'encadrement et les études a, elle aussi, exprimé ses inquiétudes. Dans un communiqué, elle met en garde contre ce qu'elle décrit comme une incursion de l'entité sioniste dans le secteur éducatif, qu'elle considère comme particulièrement sensible. La Commission estime que les établissements scolaires ne doivent pas devenir des espaces d'accueil pour des relations, des programmes ou des partenariats contribuant à la normalisation avec l'occupation. Elle rejette toute tentative visant, selon elle, à banaliser cette démarche ou à améliorer l'image d'une entité qu'elle qualifie de criminelle et meurtrière au sein des institutions éducatives. Elle refuse catégoriquement que l'école serve

de « passerelle vers la normalisation », alors que les établissements scolaires palestiniens sont détruits et que les enfants palestiniens sont privés de leur droit à l'éducation. Elle met ainsi en garde contre les projets susceptibles d'ouvrir le secteur éducatif marocain à des initiatives de cette nature. La Commission appelle à « surveiller et à combattre toutes les formes de normalisation éducative, culturelle et académique visant à blanchir l'image de l'entité sioniste fasciste et de ses crimes ou à la présenter comme un acteur ordinaire dans le domaine éducatif ». Elle réaffirme son opposition à tout accord, programme ou activité éducative susceptible de transformer les établissements scolaires marocains en espaces de normalisation. Cette prise de position élargit le débat au-delà du seul cadre culturel et place également l'école et l'université au cœur de la mobilisation contre les relations avec l'entité sioniste. **N. T.**

LE MEN TORD LE COU AUX RUMEURS SUR LE SUIVI DES ÉLÈVES :

« Les parents sont les bienvenus dans tous ses établissements scolaire »

« Les parents d'élèves sont les bienvenus dans tous ses établissements scolaires, en tant que partenaires contribuant à assurer le bien-être et la discipline nécessaires à nos enfants au sein des établissements », a indiqué hier le ministère de l'éducation nationale (MEN) ; balayant, ainsi, d'un revers de main les allégations faisant état d'une éventuelle exclusion des mères, de se rendre dans les établissements scolaires pour s'enquérir de la situation de leurs enfants.

PAR MERIEM K.

Le ministre de l'Éducation nationale Mohaemd Seghir Saadaoui, a présidé une conférence nationale par visioconférence consacrée au suivi de l'exécution et de l'accompagnement des exigences de la rentrée scolaire, à la préparation du lancement de l'exécution sur le terrain, ainsi qu'à l'évaluation de la mise en œuvre des différents dossiers liés aux opérations d'équipement et de gestion, a indiqué hier un communiqué du ministère. Le ministre a à l'occasion, insisté sur la nécessité d'ouvrir davantage les établissements éducatifs sur leur environnement. « Dans le cadre de son engagement à consolider la confiance entre les parents d'élèves et les établissements scolaires et à renforcer les relations de coopération et la communication au service de l'intérêt supérieur de l'élève, le ministre de l'Éducation nationale rappelle à l'ensemble des parents d'élèves que le suivi du parcours scolaire de leurs enfants et l'attention portée à leurs résultats scolaires, à leur discipline et à leur comportement relèvent d'une responsabilité institutionnelle partagée ». Le ministère assure que « les parents d'élèves sont les bienvenus dans tous ses établissements scolaires, en tant que partenaires contribuant à assurer le bien-être et la discipline nécessaires à nos enfants au sein des établissements ». Le ministère a en outre « démenti toute publication interdisant aux mères de suivre la scolarité de leurs enfants auprès des établissements éducatifs », précisant que le choix de la personne chargée de la communi-

cation avec l'établissement scolaire « revient aux parents ».

Dans ce contexte, le ministère a invité l'ensemble des parents à « se référer au site officiel du ministère ou aux pages officielles des directions de l'éducation pour s'informer sur les questions relatives à leur relation avec les établissements scolaires », assurant que « l'école et la famille sont des partenaires dans l'éducation, avec pour objectif commun de garantir l'intérêt et la réussite scolaire de nos enfants ».

Sur le plan de la communication locale, le ministre a préconisé une coordination renforcée pour transmettre des informations précises et actualisées. Il s'agit d'apporter les éclaircissements nécessaires dès que besoin et de mettre en avant les efforts déployés pour améliorer le cadre scolaire, consolidant ainsi la transparence et la confiance envers le secteur de l'Éducation nationale.

Actualisation continue des données sur la plateforme numérique

Par ailleurs, M. Saadaoui a insisté sur la nécessité de mettre à jour régulièrement et en temps réel les données sur la plateforme numérique, afin de garantir l'exactitude des informations et de permettre un suivi efficace des différents dossiers, tout en coordonnant les efforts entre les différents services concernés.

Concernant l'encadrement pédagogique, le ministre a également donné des instructions pour prendre les mesures nécessaires pour traiter les retards d'installation observés chez certains enseignants affectés dans des zones isolées. Il a insisté sur



l'importance de vérifier leur prise de fonction effective et d'en garantir la continuité sur le terrain. Il a appelé dans ce contexte, à réaliser un nouveau recensement global pour achever l'encadrement et prendre en charge immédiatement les cas de désistement, d'abandon de poste sans préavis à l'administration, ou de congés maladie répétés.

S'agissant des conditions de scolarisation, M. Saadaoui a donné des instructions sur la nécessité d'achever les procédures de réception et mise en services de nouveaux établissements scolaires dans les meilleurs délais, tout en veillant à réunir les conditions adéquates pour y accueillir les élèves, en coordination avec les partenaires locaux issus des associations de parents d'élèves, afin de réduire la pression sur les autres écoles. Il a dans ce sens évoqué

l'équipement de ces établissements scolaires, notamment les nouveaux, en matériel scientifique de laboratoire pour les matières de sciences naturelles, de physique, de génie, de mathématiques, d'arts, d'éducation physique.

Le ministre a passé en revue les aspects du plan d'action du secteur visant à améliorer les performances globales et à répondre aux attentes des fonctionnaires, des éducateurs, des élèves et des parents. Il a souligné l'engagement financier croissant de l'État en faveur de l'éducation, en adéquation avec la dynamique démographique que connaît le pays. À cet égard, il s'est félicité de la 2ème place mondiale obtenue par l'Algérie au classement de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) relatif à l'indicateur des dépenses publiques allouées à

l'éducation. Il a néanmoins rappelé l'impératif de rationaliser et d'optimiser la gestion de ces ressources afin d'en maximiser l'impact sur les conditions d'enseignement et de travail au sein des établissements.

Face aux défis actuels, le ministre a appelé l'ensemble de la communauté éducative à la solidarité et à la vigilance pour préserver la sérénité du climat scolaire et protéger les élèves contre toute tentative d'instrumentalisation.

En conclusion, le ministre a insisté sur la nécessité d'un suivi rigoureux et continu sur le terrain des différentes opérations liées à la scolarisation, ainsi que sur la transmission en temps réel à l'administration centrale, via la plateforme numérique, des informations et nouveautés enregistrées au niveau local, afin de garantir l'efficacité des décisions prises. ■

2^E ÉDITION DU CHALLENGE « PROTOMARKET 2 »

937 projets innovants sélectionnés

937 projets innovants ont été retenus parmi les 2 110 candidatures enregistrées sur la plateforme nationale pour bénéficier d'un financement dans le cadre de la deuxième édition du challenge national « ProtoMarket 2 », et ce à l'issue des délibérations finales dudit programme. Ils se partageront une enveloppe budgétaire globale de 1,1884 milliard de dinars algériens, a annoncé hier le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Kamel Baddari, dans une publication sur sa page officielle.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à valoriser les capacités d'innovation des étudiants, diplômés et doctorants, et à les accompagner dans la transformation de leurs idées en prototypes commercialisables et économiquement valorisables, soutenant ainsi la création de startups et contribuant à la création de richesse.

S'agissant des domaines technologiques, les applications et plateformes numériques trônent en tête des projets retenus avec 314 projets, suivies des applications et plateformes basées sur l'intelligence artificielle avec 171 projets, des équipements et dispositifs électroniques avec 146 projets, ainsi que des solutions connectées et de l'Internet des objets 136 pro-



jets. Les projets retenus couvrent également les domaines des produits biologiques et agroalimentaires, des matériaux, de la chimie et des produits manufacturés, des produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé, en plus des services et de la formation.

En matière d'encadrement et d'accompagnement, 98 établissements universitaires ont bénéficié des résultats de cette opération sur un total de 117 incubateurs universitaires ciblés. Cette démarche vise à renforcer le rôle des incubateurs dans l'accompagnement des por-

teurs de projets innovants, le développement de leurs prototypes et le réhaussement de leur niveau de maturité technologique en vue de leur concrétisation sur le terrain.

Il est à rappeler que « ProtoMarket » est un dispositif national destiné à soutenir et financer la concrétisation des idées innovantes sous forme de prototypes, préalable à leur transformation en produits industrialisables et commercialisables, renforçant ainsi la synergie entre l'université, la recherche scientifique et les exigences du développement économique. ■

Accidents de la route 15 décès et 446 blessés en 48 heures

Quinze personnes sont décédées et 446 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés au niveau de Batna avec (4) morts et (3) blessés et à Bouira, avec (3) décès. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de (2) incendies à Jijel et à Bejaia. Le premier s'est déclaré dans un appartement dans la daïra d'El Milia, ayant causé le décès d'une personne, déplore la même source. Concernant les intempéries ayant affecté les wilayas de Tlemcen et de Souk Ahras, les unités de la protection civile ont procédé notamment à l'épuisement des eaux pluviales dans plusieurs habitations de la commune de Sebdo (Tlemcen). Dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, il a été procédé à l'extinction de (9) incendies ayant touché le couvert végétal à travers plusieurs wilayas du pays, selon le bilan.

Normalisation

ALGERAC prépare les organismes d'inspection vers la norme ISO/IEC 17020:2026

FATIHA A.

À la suite de la publication de la nouvelle édition de la norme ISO/IEC 17020:2026, l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) a engagé une politique de transition destinée à accompagner les organismes procédant à des activités d'inspection dans l'adoption de ce nouveau référentiel international.

À travers cette démarche, ALGERAC entend assurer une évolution progressive et maîtrisée du système national d'accréditation, en veillant à son alignement avec les exigences, les pratiques et les évolutions enregistrées au niveau international dans le domaine de l'inspection. La nouvelle politique de transition mise en place par l'organisme algérien d'accréditation définit ainsi les principales modalités permettant aux organismes concernés de se conformer aux nouvelles dispositions de la norme ISO/IEC 17020:2026. Elle précise notamment le calendrier de transition, les exigences auxquelles les organismes d'inspection devront répondre durant cette période, ainsi que les modalités applicables au traitement des nouvelles demandes d'accréditation selon le nouveau référentiel. Cette démarche constitue une étape importante dans le processus d'adaptation du dispositif national d'accréditation aux évolutions des normes internationales. Elle doit permettre aux organismes d'inspection de disposer d'un cadre clair pour préparer leur transition, identifier les éventuels écarts par rapport aux nouvelles exigences et mettre en œuvre, dans les délais impartis, les mesures nécessaires à leur conformité. Au-delà de la mise en conformité réglementaire et normative, ALGERAC souligne l'importance d'une transition harmonisée, cohérente et maîtrisée, afin d'éviter toute rupture dans les activités d'accréditation. La politique adoptée vise ainsi à garantir la continuité du processus, tout en assurant une application

Cette démarche vise à accompagner les organismes d'inspection dans l'adoption du nouveau référentiel international, tout en garantissant la continuité du processus d'accréditation et une application harmonisée des nouvelles exigences.



uniforme des nouvelles dispositions par les différents organismes concernés. Les organismes d'inspection sont, à ce titre, invités à prendre connaissance de la Politique de transition vers la norme ISO/IEC 17020:2026, ainsi que des différentes dispositions et échéances qui y sont définies. Cette prise de connaissance doit leur permettre d'anticiper les différentes étapes de la transition et de préparer les actions nécessaires à l'adaptation de leurs systèmes et pratiques aux nouvelles exigences. À travers cette initiative, ALGERAC réaffirme son engagement en faveur du renforcement de la qualité, de la compétence et de la fiabilité des activités

d'inspection en Algérie. L'adoption progressive du nouveau référentiel international devrait également contribuer à consolider la reconnaissance du système national d'accréditation et à renforcer la confiance des acteurs économiques et institutionnels dans les prestations d'inspection accréditées. La transition vers l'ISO/IEC 17020:2026 s'inscrit ainsi dans une logique d'amélioration continue, avec pour objectif de préserver la crédibilité et la reconnaissance de l'accréditation tout en accompagnant les organismes d'inspection dans l'évolution de leurs pratiques.

NESDA – ADE

Un partenariat pour **renforcer** la sous-traitance des microentreprises

Dans le cadre du renforcement de l'intégration des microentreprises dans le tissu économique national, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Algérienne des eaux (ADE) ont signé une convention de partenariat visant à développer les opportunités de coopération et de sous-traitance, en rapprochant les capacités des microentreprises des besoins réels du secteur de l'eau. L'accord a été signé par le directeur général de la NESDA, Bilal Achaacha, et le directeur général de l'ADE, Mustapha Regguig. Il ouvre de nouvelles pers-

pectives aux petites structures entrepreneuriales dans plusieurs domaines, notamment le raccordement des abonnés aux réseaux d'alimentation en eau potable, l'extension, le transfert et le renouvellement des conduites, ainsi que la réparation des fuites et la maintenance des réseaux de distribution. La convention prévoit également la participation des microentreprises à la réalisation de certains ouvrages hydrauliques et aux travaux de génie civil, de terrassement, de creusement de tranchées, ainsi qu'à la remise en état des routes et des trottoirs. Par ailleurs, le partenariat prévoit l'activation de la

plateforme « Small Business Hub », destinée à faciliter la mise en relation entre les microentreprises et l'ADE, tout en améliorant leur accès aux opportunités de coopération et de sous-traitance. À travers cette initiative, la NESDA entend soutenir le développement des microentreprises, renforcer leur compétitivité et favoriser leur intégration dans les chaînes de valeur nationales, avec pour objectif de stimuler la croissance de leurs activités et de contribuer à la création de nouveaux emplois.

F.A.

Fruit Attraction 2026

Huit mémorandums d'entente et un contrat d'exportation **signés** par l'Algérie à Madrid

Le Salon international des fruits et légumes (Fruit Attraction 2026) s'est clôturé, jeudi à Madrid (Espagne), avec la signature de huit (8) mémorandums d'entente et d'un contrat d'exportation vers l'Allemagne, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Selon l'APS, ce salon, qui s'est déroulé du 6 au 8 octobre au centre des expositions « IFEMA Madrid », a vu la participation de dix opérateurs économiques algériens activant dans le domaine

des produits agricoles et agroalimentaires, sous la supervision du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. La participation de l'Algérie s'est soldée par un bilan commercial « prometteur », marqué par la signature de huit (8) mémorandums d'entente entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues étrangers, en vue de l'exportation de produits agricoles vers les marchés européens, jetant ainsi les bases de nouveaux partenariats commerciaux et ouvrant des perspectives supplémentaires aux produits algériens sur

les marchés étrangers, ajoute le communiqué. Un contrat d'exportation de produits d'emballage en plastique vers le marché allemand a également été signé, pour une valeur de près de 3 millions de dollars, « témoignant de la demande extérieure croissante pour les produits industriels algériens liés aux chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires », selon la même source. La participation algérienne à cette manifestation internationale spécialisée a constitué un espace pour promouvoir les produits nationaux et faire connaître les capacités de produc-

tion et d'exportation des entreprises algériennes, tout en permettant de les mettre directement en relation avec les marchés et les réseaux internationaux de distribution, notamment en Europe. En parallèle, la manifestation a été marquée par une série de contacts et de premières rencontres commerciales ayant réuni des entreprises algériennes et leurs homologues étrangers, afin de parvenir à des accords et des contrats commerciaux pour la période à venir, selon le communiqué.

R.E.

Annaba Siahia 2026

Le partenariat touristique au cœur de la 5e édition du Salon international

Les participants à la 5ème édition du Salon international du tourisme et des services « Annaba Siahia 2026 », dont les activités se poursuivent à l'hôtel Sheraton d'Annaba, ont souligné, vendredi « l'importance de cet événement professionnel dans l'échange d'expériences, le renforcement du partenariat entre les opérateurs touristiques algériens et leurs homologues étrangers, ainsi que l'examen des opportunités de coopération pour le développement des services touristiques et la promotion des destinations ».

Cet événement vise à « réunir les différents acteurs du secteur du tourisme, tels que les agences de voyages et de tourisme, les établissements hôteliers, les entreprises de transport et les gestionnaires de destinations touristiques, offrant ainsi des opportunités de contact direct, d'établissement de partenariats, d'exploration des domaines de coopération et d'échange d'expertises professionnelles entre les participants algériens et leurs homologues étrangers », a déclaré, le commissaire du Salon, Mohamed Seddik Dida, à l'APS.

De son côté, Ramzi Belbel, directeur d'une agence de voyages de l'est du pays, a estimé que le renforcement de la coopération entre les agences nationales et leurs homologues étrangères permet de développer des programmes touristiques diversifiés, d'améliorer les services fournis aux touristes et de tirer profit des expertises en matière de marketing et de gestion touristique.

De même, le représentant d'une entreprise de services touristiques et d'Omra du Royaume d'Arabie saoudite, Sami Naïf, a souligné l'importance de la participation à ce salon pour renforcer la communication avec les agences algériennes, examiner les opportunités de coopération, développer les programmes touristiques et diversifier les services proposés aux clients.

La 5ème édition du salon international « Annaba Siahia 2026 », dont les travaux se sont clôturés hier a été marquée par la participation d'entreprises et de professionnels du secteur issus de plusieurs pays arabes et étrangers.

R.E.

ENTREPRENARIAT ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La DGI met en **lumière** le cadre fiscal applicable à l'auto-entrepreneur

FATIHA A.

La Direction générale des impôts (DGI) a pris part aux activités de l'ECSEL EXPO, à travers une rencontre consacrée à la fiscalité applicable à l'auto-entrepreneur, organisée en coordination avec l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur. Cette participation a été représentée par Mme Chettal Fawzia, sous-directrice à la Direction de la communication et des relations publiques de la DGI. Intitulée « L'auto-entrepreneur et la fiscalité », cette table ronde a réuni plusieurs acteurs, professionnels et personnes intéressées par les questions liées à l'entrepreneuriat et à l'économie numérique. Elle a constitué un espace d'échange autour du cadre fiscal encadrant l'activité de l'auto-entrepreneur, ainsi que des différentes démarches et facilités mises à la disposition de cette catégorie de contribuables.

Les discussions ont notamment permis d'aborder les modalités d'accès au statut d'auto-entrepreneur, ainsi que les principales obligations fiscales qui en découlent. Les participants ont également échangé sur les procédures relatives à la déclaration de l'activité et des revenus, des questions qui revêtent une importance particulière pour les personnes souhaitant exercer une activité indépendante dans un cadre légal et formel.

À travers cette rencontre, la DGI a également mis l'accent sur la nécessité de mieux faire connaître les procédures fiscales applicables aux auto-entrepreneurs. L'objectif consiste notamment à faciliter leur compréhension des obligations qui leur incombent et à leur permettre d'accomplir leurs démarches dans des conditions plus claires et accessibles.

La fiscalité constitue en effet un volet important dans le processus de formalisation des activités entrepreneuriales. Dans ce contexte, l'information et la sensibilisation des porteurs de projets et des travailleurs indépendants apparaissent comme des leviers permettant de favoriser leur intégration progressive dans le secteur formel et de renforcer la culture du respect des obligations fiscales.

La participation de la Direction générale des impôts à l'ECSEL EXPO s'inscrit ainsi dans une démarche visant à rapprocher l'administration fiscale des contribuables, en privilégiant le dialogue direct et la diffusion d'une information adaptée aux différentes catégories d'usagers.

Cette démarche permet également à l'administration de présenter les services et procédures disponibles, tout en apportant des éclaircissements aux personnes qui souhaitent développer une activité entrepreneuriale dans le cadre du statut d'auto-

À l'occasion de sa participation à l'ECSEL EXPO, la Direction générale des impôts (DGI), en coordination avec l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur, a consacré une rencontre au cadre fiscal régissant cette nouvelle forme d'activité. Les échanges ont porté notamment sur les obligations déclaratives, les modalités d'adhésion et les dispositifs d'accompagnement proposés par l'administration fiscale.



entrepreneur. Le recours à ce type d'espaces d'échange contribue ainsi à améliorer la connaissance du système fiscal et à faciliter les démarches des nouveaux opérateurs.

Au-delà de la seule dimension fiscale, cette initiative traduit la volonté de renforcer une relation fondée sur la transparence, la confiance et l'accompagnement entre l'administration fiscale et les contribuables. Elle intervient dans un contexte marqué par le développement de nouvelles formes d'entre-

preneuriat, notamment celles liées à l'économie numérique, qui nécessitent une meilleure compréhension des dispositifs administratifs et fiscaux qui leur sont applicables.

À travers ses actions de communication et de sensibilisation, la DGI entend ainsi poursuivre ses efforts pour diffuser la culture fiscale, améliorer l'accès à l'information et accompagner les différentes catégories de contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations.

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE

L'ENIE consacre son engagement en faveur de l'excellence technologique

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbes a obtenu une décision d'accréditation délivrée par l'Organisme algérien d'accréditation «ALGERAC», dans le domaine de l'étalonnage électrique, pour une durée de trois ans, a-t-on appris, jeudi, auprès des responsables de l'entreprise publique, selon l'APS.

Dans une déclaration à l'APS, le président-directeur général (PDG) de l'ENIE, Bouab Abdesselam, a indiqué que cette accréditation constitue «une reconnaissance officielle de la compétence des cadres techniques de l'entreprise et de la conformité de ses performances aux normes en vigueur», estimant qu'elle vient également couronner les efforts déployés en vue d'améliorer les standards de qualité et de maîtriser les services technologiques de haute précision.

Il a souligné que cette accréditation «ouvre de larges perspectives à l'entreprise pour renforcer son positionnement sur le marché national et proposer des services d'étalonnage conformes aux normes internationales aux différents acteurs industriels et économiques».

Le même responsable a, à ce titre, relevé que la fiabilité des équipements et des services constitue l'un des axes prioritaires de la stratégie de l'entreprise.

M. Bouab a, par ailleurs, précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la nouvelle dynamique engagée par l'ENIE, visant à développer ses capacités internes et à améliorer ses performances industrielles et techniques, de manière à répondre aux besoins de ses partenaires et clients.

Cette démarche traduit également, a-t-il ajouté, l'engagement de l'entreprise à consacrer le principe de «l'excellence technologique au service de la qualité». Cette participation a permis aux opérateurs algériens de s'enquérir des dernières tendances et techniques adoptées dans les chaînes de valeur liées aux produits agricoles, notamment dans les domaines de la logistique, du stockage, du froid, de l'emballage, de la transformation numérique et de l'agriculture intelligente, en sus de l'exploitation des opportunités de coopération et d'investissement offertes sur les marchés internationaux.

R.E.

Saidal

L'autonomie pharmaceutique, une priorité stratégique nationale

Le groupe public Saidal renforce sa stratégie de développement de la production pharmaceutique locale, avec le lancement de plusieurs projets de fabrication de matières premières destinées notamment aux médicaments essentiels, aux antibiotiques et aux traitements anticancéreux. L'objectif est de garantir la disponibilité des médicaments, de réduire la dépendance aux importations et de consolider la souveraineté sanitaire de l'Algérie.

La réalisation de la sécurité pharmaceutique en Algérie constitue une responsabilité nationale et un enjeu stratégique qui ne saurait faire l'objet d'aucun compromis. C'est ce qu'a affirmé la directrice du marketing et des ventes du groupe Saidal, Nardjes Brichi, soulignant que le groupe public place au cœur de ses priorités la garantie d'un approvisionnement continu en médicaments essentiels au profit des patients algériens, ainsi que la réduction de la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs.

Intervenant, jeudi, sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, la responsable a indiqué que Saidal s'attellait à concrétiser la production

locale des matières premières pharmaceutiques, tout en augmentant les capacités et le rythme de fabrication nationale.

Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la politique et des directives du président de la République visant à développer l'industrie pharmaceutique nationale, en coordination avec le secteur concerné. Selon Nardjes Brichi, ces efforts ont permis au groupe de fournir, depuis le début de l'année, plus de 25 produits thérapeutiques stratégiques à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), pour une enveloppe financière dépassant les 25 milliards de dinars. Cette contribution a permis de réduire de manière directe et significative la facture des importations pharmaceutiques, tout en répondant aux besoins du système national de santé et en renforçant la disponibilité des traitements essentiels.

La responsable a également annoncé que Saidal entrait dans une phase décisive de son développement, marquée par le lancement de plusieurs projets d'envergure consacrés à la production de matières premières pharmaceutiques. Ces projets seront déployés dans plusieurs wilayas, notamment Batna, Médéa, Sétif et Mostaganem, et

cibleront des intrants essentiels à la fabrication de médicaments, tels que le paracétamol, les antibiotiques et les traitements anticancéreux.

À travers ces investissements, le groupe entend renforcer la maîtrise des différentes étapes de la chaîne de production pharmaceutique et réduire progressivement le recours aux approvisionnements extérieurs. La production locale de matières premières représente, dans cette perspective, un levier essentiel pour consolider l'autonomie industrielle du pays et sécuriser l'approvisionnement du marché national. Parallèlement, Saidal prévoit d'élargir son portefeuille de produits en intégrant des médicaments innovants destinés au traitement du diabète de type 2, notamment des traitements offrant une protection cardiovasculaire et rénale renforcée. Le groupe ambitionne également d'étendre sa production de médicaments anticancéreux, couvrant différentes catégories de traitements, notamment la chimiothérapie, les thérapies ciblées et l'immunothérapie.

Dans le domaine du diagnostic médical, une unité spécialisée sera également mise en service à Oran pour produire 24 types de réactifs destinés

au diagnostic rapide. Cette nouvelle capacité devrait contribuer au renforcement de la production nationale de produits de diagnostic et à une meilleure disponibilité de ces outils au sein du système de santé. Sur le volet de la qualité, Nardjes Brichi a assuré que les médicaments fabriqués localement répondaient aux exigences les plus strictes des bonnes pratiques de fabrication et présentaient des niveaux de qualité et d'efficacité comparables à ceux des produits internationaux. Cette conformité constitue, selon elle, un facteur déterminant pour renforcer la confiance des partenaires étrangers du groupe, parmi lesquels Novo Nordisk, Abbott, Roche et Boehringer Ingelheim. Enfin, Saidal entend poursuivre son développement à l'international, en accordant une attention particulière aux marchés africains. L'extension des exportations vers les pays du continent s'inscrit dans une démarche de coopération Sud-Sud, visant à renforcer les échanges pharmaceutiques, à valoriser les capacités industrielles algériennes et à contribuer à l'amélioration de l'accès aux médicaments en Afrique.

F.A.

Tizi-Ouzou

1,5 milliard DA pour la réhabilitation de quatre barrages agricoles

Ces quatre barrages sont considérés comme de infrastructures stratégiques pour le secteur agricole. Celui de Djebba est dédié à l'irrigation agricole de la région de Ouaguenoune et des des localités voisines et celui de Tizi-Ghaneff est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) et l'irrigation des exploitations agricoles de la région.



Une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinars a été consacrée à la réhabilitation de quatre (4) barrages hydrauliques destinés à l'irrigation agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Cette enveloppe, annoncée lors d'une visite d'inspection du barrage de Djebba, situé dans la commune de Ouaguenoune et destiné à l'irrigation des terres agricoles de ce village et des zones limitrophes des communes de Timizart et Fréha, sera consacrée à la réhabilitation de ce barrage et de ceux de Tizi-Ghaniff,

Draâ-El Mizan et Aïn-Zaouïa, selon les mêmes services. Lors de cette sortie, le représentant de l'Agence nationale des barrages et des transferts hydrauliques (ANBT), a présenté l'état d'avancement des études ainsi que des procédures administratives et juridiques, désormais en voie d'achèvement, en vue du démarrage prochain des travaux de réhabilitation des quatre ouvrages, pour un investissement global de 1,5 milliard de dinars, a-t-on précisé. Les quatre barrages sont conçus pour répondre prioritairement aux besoins en eau d'irrigation et renforcer la sécurité hydrique des populations rurales. Ils re-

vêtent une importance stratégique majeure pour l'amélioration de la productivité des surfaces agricoles et la garantie d'un approvisionnement suffisant en eau pour les agriculteurs de la région, a-t-on souligné. Pour rappel ces quatre barrages sont considérés comme de infrastructures stratégiques pour le secteur agricole. Celui de Djebba est dédié à l'irrigation agricole de la région de Ouaguenoune et des des localités voisines et celui de Tizi-Ghaneff est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) et l'irrigation des exploitations agricoles de la région. Le barrage de Draâ El Mizan est un ou-

vrage de régulation et de stockage d'eau à vocation mixte (AEP et irrigation agricole), alors que celui de Aïn-Zaouïa est destiné à la sécurisation de l'approvisionnement en eau des populations et des exploitations agricoles de la région. Les travaux devraient être lancés prochainement dès l'achèvement des procédures administratives et juridiques, d'après les services de la wilaya. Ces infrastructures viennent compléter le dispositif hydraulique existant dans la wilaya, qui dispose déjà d'ouvrages majeurs comme le barrage de Taksebt d'une capacité de 180 millions de m³, alimentant Tizi-Ouzou, Boumerdès et Alger.

Khenchela

Raccordement de 75 logements au réseau de gaz naturel à M'toussa

Le coup d'envoi des travaux de deux projets de raccordement de 75 logements au réseau d'alimentation en gaz naturel a été donné lundi dans la commune de M'Toussa (Khenchela). Le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela, Abdelkrim Bounoughaz, a donné le coup d'envoi des travaux de rac-

cordement au réseau de gaz naturel de 60 logements de la mechta d'Ouled Feriha et de 15 autres logements de la zone d'El Bessan, dans la commune de M'Toussa. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ces deux opérations, inscrites dans le cadre du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya de Khenchela, portent sur la réalisation d'un ré-

seau de plus de 25 km, pour une enveloppe financière de 45 millions de DA. Les travaux, confiés à deux entreprises privées, devront être achevés dans un délai maximum de sept mois, a-t-il ajouté. Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que cinq projets de raccordement de près de 760 foyers au réseau de gaz naturel seront réceptionnés «avant la fin de l'année 2026» dans les communes d'El

Mahmel, d'Aïn Touila, de Bouhmama et d'Ouled Rechache. Il a également fait savoir qu'une enveloppe financière de 4,55 milliards de DA a été consacrée au raccordement de 2.555 logements de la wilaya de Khenchela au réseau d'alimentation en gaz naturel, précisant que les travaux seront lancés dès l'achèvement de l'ensemble des procédures nécessaires.

Sidi Bel-Abbès

RENFORCEMENT DE L'INCLUSION SOCIALE À

Un programme d'inclusion conjoint entre la Solidarité et la DJSL

La direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), s'attelle à concrétiser un programme sectoriel conjoint comprenant des activités sportives, culturelles et récréatives au profit des catégories prises en charge, en vue de renforcer leur inclusion sociale, dans le cadre d'un accord conclu entre les deux secteurs, a-t-on appris jeudi auprès des services de la DASS. Ce programme fait suite à des réunions de coordination tenues récemment au siège de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité, avec la participation de cadres et représentants des deux

secteurs, de chefs de services concernés ainsi que de membres d'associations actives dans le domaine. Ces rencontres ont permis de coordonner les efforts et d'unifier les approches au service des bénéficiaires des établissements de la solidarité nationale, notamment les enfants en situation de handicap, les personnes âgées et les enfants pris en charge au titre de l'enfance assistée. Dans ce cadre, il a été décidé d'ouvrir l'accès aux piscines de proximité aux enfants en situation de handicap scolarisés dans les établissements spécialisés, à travers des programmes sportifs adaptés à leurs capacités et à leurs besoins spécifiques. Il est également prévu d'organiser une course sportive destinée aux diffé-

rentes catégories d'âge de personnes en situation de handicap, afin d'encourager la pratique sportive et de valoriser leurs capacités. Le programme prévoit également le lancement d'une caravane à l'échelle de la wilaya destinée à détecter les talents théâtraux parmi les enfants et les jeunes résidant dans les établissements spécialisés, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du programme d'animation sportive régulière au sein de ces structures. Un volet spécifique a par ailleurs été consacré aux personnes âgées, à travers la mise en place d'un programme sportif et récréatif adapté, susceptible de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie et au renforcement de leur intégration dans le tissu social. Sur le

plan de la formation, les deux parties ont convenu d'organiser des sessions de formation et d'échange au profit des cadres des deux secteurs, des représentants du mouvement associatif et des ligues partenaires, afin de favoriser le partage d'expériences et de renforcer les compétences dans les domaines de l'encadrement et de l'animation de terrain. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coordination intersectorielle et de la complémentarité des efforts, en vue de consacrer le principe d'égalité des chances et de garantir aux différentes catégories sociales l'accès à des programmes sportifs, éducatifs et récréatifs contribuant à leur intégration dans la société, a-t-on souligné.

Ouargla

Le parc de véhicules de transport urbain doté de 10 nouveaux bus

La wilaya d'Ouargla a bénéficié de dix (10) nouveaux bus destinés au transport urbain et suburbain, dans le cadre des efforts déployés pour moderniser et améliorer les services de transport, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'opération intervient en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement du parc national de transport, notamment des bus de transport collectif de personnes, et conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a supervisé la mise en service de ces bus, réceptionnés dans le cadre d'une première tranche destinée à renforcer le parc de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Ouargla, et appelés à contribuer à l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens sur une dizaine de (10) dessertes. Les lignes desservies comprennent les localités d'El-Bour, Ifrane, N'goussa, Saïd-Otha et la cité des 230 logements dans la zone d'El-Khafdji, ainsi que le nouveau pôle urbain d'El-Bekrat dans la commune d'Aïn El-Beïda, les zones d'El-Hadeb et Ziyaina dans la commune de Rouissat, ainsi que les communes de Hassi Benabdallah et Sidi Khouiled. Ces zones sont désormais reliées à la ville d'Ouargla. Les nouveaux bus sont dotés d'équipements, de commodités et de dispositifs de sécurité nécessaires pour garantir le confort des voyageurs et assurer leur sécurité.

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Comment la **nutrition** influence-t-elle la scolarité ?

De la prévention de l'obésité au développement des capacités cognitives, l'alimentation joue un rôle essentiel dans la santé des enfants et leurs conditions d'apprentissage. Selon les experts, une nutrition équilibrée contribue à favoriser la concentration, la mémoire et le développement cérébral, sans toutefois garantir à elle seule la réussite scolaire.



La nutrition joue un rôle essentiel dans la scolarité, car elle contribue au développement du cerveau, à la concentration, à la mémoire et aux capacités d'apprentissage. Selon les experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une alimentation adéquate pendant l'enfance est indispensable à la croissance, au développement cognitif et au maintien d'un bon état de santé. Dès la petite enfance, une alimentation équilibrée fournit les nutriments nécessaires au développement cérébral et au bon fonctionnement de l'organisme. À l'inverse, selon les spécialistes de la nutrition pédiatrique, une alimentation insuffisante ou déséquilibrée peut compromettre le bien-être de l'enfant et rendre les apprentissages plus difficiles. En effet, d'après les experts en santé et en nutrition, le petit-déjeuner, lorsqu'il est adapté aux besoins de l'enfant, peut contribuer à limiter la faim pendant les premières heures de classe et à favoriser de meilleures conditions d'attention. Toutefois, les chercheurs soulignent que les effets du petit-déjeuner sur les résultats scolaires varient selon les enfants et les contextes. De même, les carences en fer peuvent affecter le développement cognitif et

certaines fonctions attentionnelles, tandis que l'iode est indispensable au développement du cerveau. Les spécialistes rappellent également que les protéines, les vitamines, les minéraux et les acides gras essentiels participent aux processus biologiques nécessaires aux apprentissages.

Les recommandations nutritionnelles de l'OMS soulignent que la qualité globale de l'alimentation constitue un élément fondamental de la santé infantile. Une consommation variée de fruits, de légumes, de légumineuses, de céréales complètes et de sources de protéines adaptées à l'âge contribue à couvrir les besoins nutritionnels. À l'inverse, est-il précisé, une alimentation dominée par les boissons sucrées et les produits riches en sucres, en sel et en graisses défavorables à la santé peut dégrader la qualité nutritionnelle des repas et favoriser le surpoids. Selon plusieurs travaux scientifiques, l'obésité infantile peut être associée à certaines difficultés scolaires, mais cette relation reste complexe et ne signifie pas que les enfants en surpoids réussissent systématiquement moins bien. Les chercheurs insistent sur l'importance d'autres facteurs, notamment le sommeil, la santé psychologique, les conditions familiales, le niveau socio-économique et l'en-

vironnement scolaire. Selon les recommandations des organisations internationales de santé, l'école représente un cadre privilégié pour promouvoir de bonnes habitudes alimentaires. Des repas scolaires équilibrés, un accès suffisant à l'eau potable, des activités d'éducation nutritionnelle et la promotion de l'activité physique peuvent contribuer à améliorer la santé des élèves et leurs conditions d'apprentissage. Selon les auteurs d'une revue systématique publiée dans Nutrition Reviews en 2026, les relations entre nutrition, développement cérébral, cognition et apprentissage méritent une attention particulière, même si les résultats varient selon les nutriments étudiés, les populations et les méthodes de recherche.

Ainsi, selon les experts en santé publique et en nutrition infantile même si une alimentation de qualité ne garantit pas à elle seule la réussite scolaire, elle favorise plusieurs conditions essentielles à l'apprentissage : être en bonne santé, maintenir son attention, mémoriser et participer aux activités scolaires. Investir dans la nutrition infantile revient ainsi à agir simultanément en faveur de la santé publique, du développement cognitif et de l'égalité des chances.

A.B

Obésité infantile

L'OMS publie ses premières recommandations mondiales

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié ses premières recommandations mondiales consacrées à la prise en charge de l'obésité chez les enfants et les adolescents, alors que le nombre de jeunes concernés a quadruplé depuis 1990. Selon l'OMS, la proportion d'enfants et d'adolescents âgés de 5 à 19 ans souffrant d'obésité est passée de 2 à près de 8 % au niveau mondial. En 2024, quelque 170 millions d'enfants et d'adolescents étaient concernés, dont environ 70 millions âgés de 5 à 9 ans et 100 millions d'adolescents jusqu'à 19 ans. L'organisation onusienne définit l'obésité comme une « maladie chronique récidivante » résultant d'une accumulation excessive de graisse, tout en soulignant qu'une prise en charge efficace permet d'en contrôler les effets. Dans ses nouvelles recommandations publiées mercredi, l'OMS préconise en priorité une alimentation saine, une activité physique accrue et des interventions visant à favoriser des changements durables dans les comportements liés au mode de vie. Elle déconseille en revanche le recours aux médicaments, à la chirurgie bariatrique ou aux dispositifs de perte de poids chez les enfants de moins de dix ans. Pour les adolescents âgés de 10 à 19 ans, certains médicaments autorisés peuvent être envisagés lorsque les programmes encadrés visant à améliorer le mode de vie ne permettent pas d'obtenir des résultats suffisants. La chirurgie bariatrique peut également être envisagée dans les cas d'obésité sévère, sous réserve de conditions strictes. L'OMS insiste, par ailleurs, sur la nécessité d'intégrer la santé mentale dans la prise en charge de l'obésité. L'anxiété, la dépression, la faible estime de soi et les difficultés à gérer les émotions peuvent favoriser des habitudes alimentaires malsaines et la sédentarité. Inversement, les enfants obèses sont davantage exposés à la stigmatisation, au harcèlement et à la discrimination. Enfin, l'OMS estime que les interventions individuelles ne suffiront pas à enrayer la progression de l'obésité et appelle à des mesures plus larges pour rendre l'alimentation saine et l'activité physique accessibles et abordables pour tous, notamment à travers les politiques publiques, l'éducation, l'urbanisme, les transports et la protection sociale. « La priorité doit être de garantir à chaque enfant et adolescent des soins de qualité et des environnements favorables dès le plus jeune âge », a déclaré la responsable de l'OMS chargée de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments, Luz Maria De-Regil.

Batna

4 morts et 3 blessés graves dans un accident de la circulation

Quatre (4) personnes sont décédées et trois (3) autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi après-midi sur la route nationale (RN) n° 77, dans la commune de Ksar Bellezma (wilaya de Batna), indique un communiqué des services de la Protection civile. L'accident est survenu à la suite d'une violente collision entre deux voitures de tourisme, entraînant le décès sur le coup de quatre personnes et causant des blessures graves à trois autres, selon la même source. Les blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'hôpital local en raison de la gravité de leur état, tandis que les corps des victimes décédées ont été transférés à la morgue du même établissement hospitalier, précise le communiqué. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident.

Complications liées à l'hypertension pendant la grossesse

42.000 femmes meurent chaque année

Les troubles hypertensifs pendant la grossesse sont responsables de 10 à 15 % des complications liées à la grossesse et de 16 % des décès maternels dans le monde, entraînant la mort d'environ 42.000 femmes chaque année, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OMS et ses partenaires ont lancé, jeudi, une feuille de route mondiale visant à réduire les troubles hypertensifs pendant la grossesse, notamment la prééclampsie, communément appelée toxémie gravidique, à travers le renforce-

ment de la prévention et de la prise en charge, afin de réduire la mortalité maternelle et infantile liée à ces affections. L'Organisation a souligné que l'accès aux services de mesure de la pression artérielle, au dépistage des protéines dans les urines et aux médicaments essentiels demeure insuffisant. Elle a également relevé le manque de personnel de santé qualifié, ainsi que les faiblesses des systèmes d'orientation des patientes et des services d'obstétrique d'urgence, particulièrement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et les zones touchées

par des crises humanitaires.

La directrice du département Santé reproductive, santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et vieillissement à l'OMS, Pascale Alotey, a insisté sur l'importance du dépistage précoce de l'hypertension pendant la grossesse et de la disponibilité de soins d'urgence adaptés pour prévenir les décès. Elle a souligné que les chances de survie dépendent notamment de la rapidité du diagnostic et de la disponibilité des services de santé nécessaires.

EQUATEUR

Vers le déploiement de puissants drones américains contre le narcotrafic

L'Equateur a annoncé jeudi le recours à de puissants drones américains pour augmenter ses capacités de renseignement et de surveillance dans la lutte contre le narcotrafic qui gangrène le pays.

«La coopération internationale avec les Etats-Unis permet d'intégrer des drones MQ-9 Reaper dotés de capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance», a indiqué le ministère de la Défense sur les réseaux sociaux. Ces appareils, également conçus pour des frappes au sol, «renforcent la capacité à obtenir des informations et à détecter les mouvements associés aux économies criminelles», a-t-il ajouté.

Le ministre de la Défense, Gian Carlo Loffredo, a précisé dans une vidéo qu'«avec deux de ces drones, nous couvrons les 732 kilomètres de frontière avec la Colombie», premier producteur mondial de cocaïne.

Naguère havre de pays, l'Equateur connaît depuis quelques années une flambée de violence liée au crime organisé. Environ 70 % de la cocaïne produite en Colombie et au Pérou voisins transitent par ce pays et ses ports sur le Pacifique, à destination des Etats-Unis et de l'Europe.

SOUDAN DU SUD

Au moins 71 morts dans des violences armées à Rumbek

Au moins 71 personnes sont mortes lors de violences armées vendredi à Rumbek, ville du centre du Soudan du Sud, a annoncé le Gouvernement intérimaire sud-soudanais, dans un communiqué. «Des civils armés se sont livrés à de violents affrontements dans la ville de Rumbek (...), vendredi 9 octobre vers 4H00 du matin, entraînant d'importantes pertes en vie humaine», a annoncé dans un communiqué le ministère de l'Information sud-soudanais par intérim, le chef de l'Etat Salva Kiir ayant disous le gouvernement en amont d'élections en décembre. «Selon de premiers rapports de sécurité, au moins 71 personnes auraient été tuées», dont quatre soldats, a poursuivi le ministère, faisant état du déploiement à Rumbek de forces de sécurité supplémentaires, qui désormais «maîtrisent la situation». Quatre civils armés ont par ailleurs été arrêtés, précise le communiqué.

RDCONGO

L'épidémie d'Ebola est hors de contrôle dans le Nord-Kivu

La propagation du virus Ebola dans la province du Nord-Kivu en République démocratique du Congo (RDC) est hors de contrôle, a alerté jeudi l'organisation Médecins sans frontières (MSF), citée par le site d'information Africanews.

Selon l'organisation médicale, le Nord-Kivu représente près de 40% des nouveaux cas d'infection confirmés dans le pays. Stéphanie Hoffmann, coordinatrice du centre de traitement Ebola de MSF à Butembo, l'une des principales villes du Nord-Kivu, a déclaré que la plupart des nouveaux cas provenaient de chaînes de transmission inconnues. «75% des décès liés à Ebola sont des décès communautaires, c'est-à-dire des personnes qui ne sont jamais prises en charge dans les centres de traitement ou les centres de transit», a-t-elle souligné. Selon Mme Hoffman, le refus de certains habitants d'admettre qu'ils pourraient être infectés et de consulter un médecin, par crainte de la maladie et des centres spécialisés, constitue un défi supplémentaire. De nombreux malades restent ainsi chez eux, où ils sont pris en charge par leurs proches, ce qui accroît le risque de transmission du virus. Initialement concentrée dans la région de Butembo, l'épidémie s'est désormais étendue à tous les districts sanitaires voisins, où des cas d'infection ont été enregistrés. L'organisation met en garde contre l'apparition de nouveaux foyers chaque semaine et contre l'insuffisance des capacités de prise en charge des patients. De son côté, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a indiqué qu'au 3 octobre, les autorités avaient recensé plus de 8.500 cas confirmés et plus de 4.100 décès, soulignant que le nombre de nouveaux cas confirmés est passé à 102 le 3 octobre, contre 66 la veille. L'agence onusienne a relevé que les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu concentraient plus de 94 % des nouvelles infections, indiquant que le Nord-Kivu figure parmi les régions les plus touchées par l'épidémie. OCHA a relevé que le taux de couverture du traçage des contacts y reste légèrement inférieur à 68 %, loin de l'objectif de 95 %, compliquant ainsi les efforts visant à interrompre les

Initialement concentrée dans la région de Butembo, l'épidémie d'Ebola s'est désormais étendue à tous les districts sanitaires voisins, où des cas d'infection ont été enregistrés.



chaînes de transmission. Par ailleurs, le Kenya n'est pas en proie à une épidémie d'Ebola, a affirmé le ministre de la Santé, Aden Duale, à la suite du premier décès dû à la maladie dans le pays. «Il n'y a pas d'épidémie d'Ebola au Kenya. Nous avons un incident important, un cas d'Ebola

dans notre pays, et nous pouvons retracer le parcours de ce patient», a précisé le ministre mercredi. Un ressortissant kényan infecté était arrivé de République démocratique du Congo (RDC) via l'Ouganda. Il avait été hospitalisé à Nairobi, mais n'a pas pu être sauvé.

Incendies en Indonésie

La Malaisie ferme des écoles

La Malaisie a fermé vendredi des écoles dans certaines régions du pays, notamment la capitale Kuala Lumpur, en raison de la pollution causée par la fumée toxique des incendies en Indonésie et a appelé à une réunion d'urgence des pays de la région. La qualité de l'air à Kuala Lumpur, où vivent huit millions d'habitants, s'est maintenue à des niveaux «malsains» tout au long de la semaine, selon l'organisme suisse de surveillance IQAir. Et vendredi, elle se classe comme la deuxième

la plus polluée au monde, derrière sa voisine Singapour. La ministre de l'Education, Fadhlina Sidek, a «donné pour instruction à tous les services d'éducation des Etats et des districts de continuer à surveiller la situation (...) et de prendre des mesures immédiates si les conditions l'exigent». «Je comprends également que toute décision de fermer les écoles aura une incidence sur le quotidien des parents», a-t-elle ajouté dans un communiqué qui énumérait les fermetures totales ou partielles d'écoles dans cinq

Etats ainsi que dans deux territoires fédéraux. Depuis des mois, l'Indonésie lutte contre des incendies qui ont ravagé de vastes étendues de forêts et de tourbières principalement à Bornéo, île partagée au nord avec la Malaisie et le sultanat de Brunei, mais aussi à Sumatra et en Papouasie. La fumée toxique s'est propagée à la Malaisie voisine, ainsi qu'à Singapour. Elle a entraîné la fermeture d'écoles à Bornéo ainsi que des dizaines de milliers de cas d'infections respiratoires aiguës.

Climat

El Nino va continuer à s'intensifier jusqu'à son pic en décembre

Le puissant phénomène météorologique El Nino en cours va encore s'intensifier ces prochains mois jusqu'à atteindre son pic en décembre, avant de persister jusqu'en février, a indiqué jeudi l'Organisation météorologique mondiale (OMM), une agence de l'ONU. El Nino est une variation naturelle du climat qui réchauffe les températures de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial. L'épisode actuel, déclaré en juin, pourrait devenir le plus intense jamais enregistré, amplifiant les effets du changement climatique d'origine humaine. Selon le bulletin saisonnier sur le climat, publié mensuellement par l'OMM, les températures de surface de la mer dans le centre et l'est du Pacifique tropical devraient atteindre «des niveaux record en octobre, novembre et décembre, traduisant l'intensification de l'épisode El Nino». Ce phénomène devrait générer des températures supérieures à la moyenne sur une grande partie du globe et modifier les régimes de précipitations, augmentant ainsi les risques de sécheresse et d'inondations dans différentes régions. «El Nino est bien établi et s'intensifie rapidement. Selon les prévisions de l'OMM, la probabilité qu'il persiste jusqu'en février 2027 est proche de 100%, ce qui pourrait en faire l'un des épisodes les plus intenses depuis au moins 1950», a déclaré la secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, citée dans un communiqué. Ce chiffre provient d'un consensus entre treize centres nationaux et internationaux fondé sur l'échange en temps réel de données provenant de bouées océanographiques, de satellites et de radiosondes, coordonné par l'OMM. Selon cette agence spécialisée de l'ONU, El Nino «devrait continuer de s'intensifier avant d'atteindre son pic en décembre», alors que la Terre a connu son mois d'août le plus chaud jamais enregistré. Les températures à la surface de la mer dans la «région Nino 3.4», une zone de référence dans le Pacifique, ont nettement augmenté ces derniers mois, «passant d'une moyenne de +1,6 C au-dessus de la normale en juin 2026 à +2,5 C au-dessus de la normale en août», indique l'OMM. Pour les mois d'octobre, novembre et décembre, ce chiffre devrait «atteindre environ +3,7 C et culminer autour du mois de décembre». Il s'agirait du niveau le plus élevé depuis le début des observations, loin devant le précédent record (+2,6 C) enregistré entre novembre 2015 et janvier 2016, relève l'OMM. «El Nino n'apporte pas de chaleur supplémentaire à la planète. Il libère la chaleur que l'océan a déjà emmagasinée sous la surface - c'est pourquoi un phénomène de forte intensité donne si souvent lieu à l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées (comme en 2024)», a expliqué Mme Saulo. «L'océan où il puise cette chaleur est le plus chaud que nous ayons jamais observé. Il y a tout simplement davantage de chaleur prête à être libérée», a-t-elle ajouté. Dans ses prévisions saisonnières sur le climat, l'OMM prend également en compte d'autres facteurs, comme les températures de surface de l'Atlantique tropical, qui devraient elles aussi rester supérieures à la normale. El Nino provoque déjà des conditions climatiques extrêmes : en Amérique centrale, une sécheresse provoque champs arides, récoltes en baisse et pertes de bétail. En Inde, de fortes perturbations de la mousson compromettent les cultures.

EN

Inquiétude autour de Bourabaâ, Chiakha décrypte la mutation des Verts

Le prochain rassemblement de la sélection nationale, prévu mi-novembre avec la double confrontation capitale face au Togo dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027, s'annonce contrarié. Tout juste appelé sous le maillot national lors du stage d'octobre par le sélectionneur Brahim Hemdani, Adil Bourabaâ risque fort d'être contraint de déclarer forfait pour les deux prochains rendez-vous des Verts.



Touché à la cheville mardi dernier lors du succès étriqué face au Niger (2-1) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, le jeune milieu offensif de 21 ans voit ses chances de réintégrer le groupe le mois prochain considérablement réduites. Ce coup du sort constitue une vive déception pour le natif de France, dont l'ascension fulgurante venait de connaître un premier point d'orgue. Initialement convoqué avec la sélection Espoirs (U23), le joueur du Mans avait finalement été promu en équipe fanion par

Brahim Hemdani, désireux d'observer de près ses qualités lors du test amical face au Niger. Cette première apparition internationale constituait une étape charnière dans sa jeune carrière. Bourabaâ nourrissait l'ambition de s'inscrire progressivement dans la durée et de faire ses débuts officiels sous les couleurs nationales. Sa blessure vient soudainement freiner cette dynamique, au moment même où le secteur offensif de l'équipe nationale cherche à renouveler ses profils, notam-

ment en intégrant des joueurs capables d'apporter de la créativité. Les déclarations émises depuis la France par Patrick Videira, son entraîneur au Mans FC, ne laissent guère de place à l'optimisme: «Il faut qu'il soit immobilisé avec une botte pour un minimum de quatre semaines. On pourrait ne pas le revoir sur le terrain pendant un certain temps», a indiqué le technicien français lors de son passage en conférence de presse. Compte tenu de cette indisponibilité minimale d'un mois, la participation de Bourabaâ aux deux manches contre le Togo (prévues les 14 et 17 novembre) est pratiquement exclue. Les examens médicaux complémentaires à venir permettront d'affiner le diagnostic et de préciser le calendrier de son retour à la compétition.

L'apprentissage du haut niveau continue pour Chiakha

Si le rassemblement a laissé des traces physiques chez Bourabaâ, d'autres éléments en ressortent renforcés en emmagasinant une expérience précieuse. C'est le cas de l'avant-centre Amin Chiakha, qui a regagné son club de Rosenberg à l'issue de la trêve internationale. S'exprimant sur les canaux officiels de la formation norvégienne, le jeune attaquant s'est montré particulièrement satisfait du temps de jeu qui lui a été accordé et de ses premières titularisations sous le maillot vert. «Ça s'est bien passé. J'ai pas mal joué et j'ai débuté mes premiers matchs avec la sélection. C'était agréable d'être là-bas, mais maintenant, j'ai hâte de rejouer ici», a confié le joueur, affichant un enthousiasme mesuré avant de se replonger dans son quotidien en club. Au-delà de sa situation personnelle, Chiakha s'est exprimé en toute lucidité sur la période de transition stratégique que traverse la sélection nationale. Confrontée au départ progressif de plusieurs cadres historiques ayant marqué la dernière décennie, l'Algérie doit refonder son collectif sur de nouveaux piliers. L'attaquant de Rosenberg insiste sur la patience nécessaire pour bâtir ce nouveau groupe :

H.M.

JO-2028 dames (éliminatoires /2e tour - aller)

L'EN écrase la Centrafrique

La sélection algérienne féminine de football, a surclassé son homologue centrafricaine 8-0 (mi-temps : 4-0), en match disputé vendredi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, comprenant pour le deuxième tour (aller) des qualifications aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles. Les buts des Algériennes ont été marqués par Ndoumba (21', csc), Dafeur (27'), Bous-saha (30'), Bekhaled (36'), Naïli (51'), Belloumou (68'), Bendris (80') et Bahlouli (90'). Avec ce net avantage, les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, disputeront la deuxième manche avec plus de sérénité, programmée également au stade du 5-Juillet, mardi prochain à 18h00. Pour cette double confrontation, le sélectionneur national Farid Benstiti a retenu 26 joueuses. Ces deux rendez-vous face à la République centrafricaine, interviennent deux mois après leur qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil, obtenus à la faveur de leur troisième place lors de la CAN-2026. Cette performance leur a permis de valider leur présence au rendez-vous mondial du Brésil, prévu du 24 juin au 25 juillet 2027 pour la première fois de leur histoire, et qui constitue un nouveau repère dans la progression du

Ligue 1 Mobilis (4e journée)

Le MCA continue sur sa lancée, la JSK ressuscitée

Le MC Alger, triple champion d'Algérie, a enchaîné un deuxième succès, en battant le CR Témouchent (1-0), vendredi soir, alors que la JS Kabylie a retrouvé le sourire en s'imposant à domicile face à l'ASO Chlef (1-0), en clôture de la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Dominateur dans le jeu, le Doyen a dû faire preuve de patience avant de parvenir à débloquer la situation. Alors que la défense du nouveau promu avait jusque-là réussi à contenir les offensives mouloudéennes, le rentrant Ben Ahmed Kohili a délivré les siens à la 76e minute, en représentant une passe lumineuse du défenseur Ayoub Ghezala. Cette victoire permet au Doyen de poursuivre sur sa lancée, avec un deuxième succès consécutif en autant de rencontres disputées depuis le début de la saison. En revanche, le CRT de l'entraîneur Mustapha Djalil, enregistre un deuxième revers, après avoir obtenu une victoire et un match nul lors de ses précédentes sorties. A l'issue de cette victoire, le MCA occupe la cinquième position avec six points, en

compagnie de l'ES Ben Aknoun, la JS Kabylie, et du MB Rouissat, tandis que le CRT se maintient au neuvième rang, à égalité de points avec l'ES Sétif, la JS El-Biar et l'Olympique Akbou. A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a renoué avec le succès en dominant l'ASO Chlef sur la plus petite des marges (1-0).

Ce succès permet à la JSK de se relancer après sa défaite concédée lors de la précédente journée sur le terrain du nouveau promu, le CR Témouchent (1-0). En revanche, rien ne va plus chez la formation chéli-fienne, qui enchaîne un troisième revers de rang.



L2/ Amateurs (4e journée)

Le RC Kouba solide leader, l'USM Annaba déroule

Le RC Kouba a confirmé son statut de sérieux prétendant à la montée en Ligue 1 de football en battant l'USM El Harrach (4-0) dans le derby algérois, disputé jeudi, dans le cadre de la quatrième journée de Ligue 2 amateur, ayant vu l'USM Blida et l'USM Annaba garder le rythme, en sortant eux aussi victorieux de leur chaudes empoignées, respectivement contre l'ESM Koléa (1-0) et l'US Chaouia (3-0). C'est cependant le précieux succès du Raed face au voisin harrachi qui a le plus retenu l'attention des puristes, ce week-end, particulièrement par l'ampleur de son score, car très peu de pronostiqueurs avaient tablé sur un succès aussi large des Vert et Blanc : les seuls à avoir réussi un sans faute jusqu'ici, avec quatre belles victoires en au-

tant de matchs. Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, victorieux de l'ESM Koléa (1-0). Autres bonnes opérations dans ce groupe, celles de l'ASM Oran et du GC Mascara, vainqueurs l'un comme l'autre en déplacement, respectivement chez la JSM Tiaret (1-0) et le WA Mostaganem (0-1), réalisant au passage un joli bond au classement, particulièrement «Le Ghali», qui monte sur la troisième marche du podium, avec huit points. De son côté, le WA Tlemcen est allé chercher un bon résultat nul (0-0) de son périlleux déplace-

ment chez l'ancien pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, le MC El Bayadh, au moment où le NA Hussein Dey, réduit à dix, à dû s'incliner (3-2) chez le promu l'IRB Sidi M'Hamed Benali. Enfin, le nouveau promu JS Taghit a attendu cette quatrième journée pour engranger son premier point en Ligue 2, après s'être neutralisé à domicile avec l'ES Mostaganem (1-1).

Annaba garde le rythme

Dans le Groupe Centre-Est, l'USM Annaba est sorti victorieux de son duel face l'US Chaouia (3-0). Une large et précieuse victoire, qui lui permet de s'emparer de la tête du classement avec neuf points, et avec une longueur d'avance sur son premier poursuivant, le MSP Batna, qui l'a difficilement emporté contre le CR Béni Thour (2-1).

Une quatrième défaite en autant de matchs pour ce club du Sud, qui reste lanterne-rouge. Même le deuxième club batnéen, le CAB, a réussi une assez bonne affaire, en décrochant un précieux point de son déplacement chez le NC Magra (0-0), alors que l'AS Khroub (5e/6 pts) a marqué le pas ce week-end, en se faisant accrocher à domicile par le NRB Teleghma (2-2). Le MO Constantine a réussi pour sa part à ramener un précieux point de son déplacement chez l'IRB Nezla, alors que la JSD Jijel continue de broyer du noir en ce début de saison, en concédant une nouvelle défaite. Cette fois, chez le NRB Béni Oulbane (2-0), ce qui la maintient à l'avant-dernière place du classement avec une seule unité au compteur.

FRANCE

Deschamps accusé d'avoir
«massacré» Tchouameni

Les récents propos tenus par Aurélien Tchouameni au sujet de ses douleurs lors de la récente Coupe du monde ont valu de sévères critiques à Didier Deschamps.



Aurélien Tchouameni jouera gros ces prochaines semaines. Blessé au genou en début de saison, le milieu de terrain tricolore avait été laissé à la disposition du Real Madrid par Zinedine Zidane malgré son retour à la compétition. «Aurélien, c'est un joueur qui a été arrêté pendant près de deux mois, il a 180 minutes, avait expliqué le nouveau sélectionneur. Pour son processus de récupération, il était préférable qu'il reste à Madrid, qu'il continue à se préparer.»

Le discours de l'ancien Ballon d'Or tranche forcément avec les habitudes de son prédécesseur. Et ce d'autant plus au vu des récentes déclarations du milieu de terrain madrilène, qui a en effet révélé avoir joué diminué par des douleurs lors de la dernière Coupe du monde. «Au bout du troisième ou quatrième match, et même un peu avant, j'avais des douleurs, a-t-il ainsi révélé au micro de France

24. Évidemment, c'est une Coupe du monde donc on essaie de tout mettre en place pour être le plus performant possible sur le terrain. J'ai pris des risques que je n'aurais peut-être pas pris si c'était à un autre moment mais je ne regrette rien.»

«Les joueurs comprennent que, des fois, il y a des circonstances qui demandent de tout donner. Et voilà, j'en ai payé le prix après par la suite, mais ça fait partie de mon histoire et il n'y a aucun regret par rapport à ça », a-t-il poursuivi, ajoutant au sujet de sa performance ratée face à l'Espagne de Rodri, Fabian Ruiz et Dani Olmo: «Non, évidemment, ce n'était pas le vrai Aurélien Tchouameni.»

Tchouameni comme Umtiti ?

«Mais ce n'est la première fois que ça arrive et ce n'est pas la dernière fois. Il y a plein de moments dans une compétition où on discute avec le staff médical et le staff technique en place, il faut faire

quelque chose pour être sur le terrain, donc c'est ce que j'ai fait», a-t-il encore expliqué.

Mais ces propos n'ont pas manqué de faire réagir. Et certains y voient des similitudes avec le cas Samuel Umtiti, qui n'avait pas hésité à jouer blessé lors de la Coupe du monde 2018. Une décision lourde de conséquences pour l'ancien Lyonnais, dont le genou ne s'est jamais réellement remis par la suite, précipitant la fin de sa carrière à seulement 30 ans.

«Didier Deschamps a du sang sur les mains, a ainsi accusé un supporter barcelonais. Il a flingué la carrière d'Umtiti en 2018 et il n'a visiblement même pas appris de ses erreurs puisqu'il a agi de même avec Tchouameni cette année. C'est de l'irresponsabilité et un manque de respect pour ses joueurs. On a l'impression qu'il les traite comme du bétail. C'est abject.»

TURQUIE L'Italien Montella licencié

L'entraîneur italien Vincenzo Montella, sélectionneur de l'équipe de Turquie, a été limogé vendredi après une série de défaites en Ligue des nations. «Il a été décidé de ne pas poursuivre avec notre entraîneur principal», a déclaré la Fédération turque de football (TFF) dans un communiqué.

Nommé en septembre 2023, l'ancien attaquant international a connu quelques moments de gloire, en hissant son équipe au plus haut niveau de la Ligue des nations, avec les cadors européens. En 2024, la Turquie avait connu l'un des plus beaux résultats de son histoire en atteignant les quarts de finale de l'Euro, battue par les Pays-Bas (2-1) après avoir fini première de son groupe. En Ligue des nations, ces dernières semaines, elle a perdu tous ces matches dont deux à domicile, contre la France, la Belgique et l'Italie à deux reprises. Avec un peu glorieux zéro pointé, et en

donnant parfois la sensation d'être incapable de se révolter et d'être privé de liant. Dans cette compétition, la Turquie doit encore recevoir la Belgique avant d'affronter la France. Montella avait connu des expériences mitigées en tant qu'entraîneur à la Fiorentina, à la Sampdoria Gênes, à l'AC Milan et à Séville. Il a ensuite entraîné pendant deux saisons (2021-23) l'Adana Demirspor, club turc qu'il a hissé à la 4e place de la Super Lig. Il avait ensuite été appelé en sélection le lendemain du limogeage de l'Allemand Stefan Kuntz.

MANCHESTER CITY

Maresca confiant pour le club

Alors que Manchester City a été reconnu coupable d'infractions financières lors de la dernière décennie, Enzo Maresca a été interrogé, vendredi en conférence de presse, à l'avant-veille d'un déplacement périlleux à Liverpool. «J'ai une confiance totale, à 100%, dans les propriétaires, le PDG, le directeur sportif, dans toute l'organisation», a martelé le successeur de Pep Guardiola. «J'ai une confiance totale dans le club». Voici ce qu'a déclaré vendredi l'entraîneur de Manchester City, Enzo Maresca, durant sa première conférence de presse depuis que le club anglais a été reconnu coupable d'infractions financières.

Suivez le M1000 de Shanghai en exclusivité sur Eurosport : abonnez-vous !

«La raison pour laquelle j'ai rejoint ce club, c'est que j'ai une confiance totale, à 100%, dans les propriétaires, le PDG, le directeur sportif, dans toute l'organisation. Je n'ai aucun doute à ce sujet», a indiqué le manager italien, nommé durant l'intersaison pour succéder à Pep Guardiola. Durant la trêve internationale, le club détenu par un fonds émirati a été reconnu coupable de «graves» infractions financières sur la période 2009-2018 par une commission indépendante mandatée par la Premier League. Il a fait appel. «Je comprends les raisons pour lesquelles la plupart d'entre vous êtes ici, a déclaré Maresca face à une nuée de médias vendredi. Mais la seule chose que je peux dire, c'est quelque chose que j'ai déjà dit : il y a une procédure en cours et en ce moment, j'ai une confiance totale dans le club.» Relancé quelques minutes plus tard, Maresca a répondu que l'utilisation de l'expression «en ce moment» n'était pas la bonne. «Désolé, c'était une mauvaise réponse. J'ai une confiance totale dans le club, en ce moment, à l'avenir, toujours.»

L'Italien a dribblé les questions sur son avenir en cas de condamnation définitive du club, ce qui pourrait conduire à une relégation, les jugeant hypothétiques et donc non pertinentes. «Et qu'en est-il si l'appel est gagné ?», a-t-il répliqué. Il a par ailleurs estimé que la multitude de titres gagnés par l'équipe dans la dernière décennie ne serait jamais entachée par la procédure, quelle que soit son issue. «La dernière fois que j'étais ici, c'était la saison du triplé (en 2023), a dit l'ancien adjoint de Guardiola.

Je connais les efforts des joueurs, du club, du manager qui était Pep. Je sais exactement les efforts que le club a fournis pour atteindre ce genre d'objectif».



FC NANTES

Marcelo ambassadeur si...

Il est, assurément, le nom le plus connu associé au projet de rachat du FC Nantes mené par Phénix Sports Invest et Paulo Tavares. Marcelo, l'ancien joueur du Real Madrid, devrait endosser le statut d'ambassadeur du club à l'international. Mais son rôle devrait être assez limité et son impact pourrait être marginal. Il y a quelques années, Nantes avait recruté Fabio. Ce joueur, post-formé à Manchester United, lancé par Sir Alex Ferguson, devait former, avec son frère jumeau Rafael - passé, lui, par l'OL - une paire de latéraux digne de celles qui ont marqué la Seleção. Finalement, la carrière des deux frangins n'a pas pris cette tournure et Fabio n'a pas laissé un très grand souvenir au FCN. Mais bientôt, La Beaujoire pourrait accueillir une référence brésilienne du poste. Une vraie. Pas en tant que joueur, mais en tant qu'ambassadeur. Marcelo, l'homme aux 550 matches et aux 5 Ligues des champions avec le Real Madrid, est l'une

des grandes promesses du projet mené par Paulo Tavares, président de Phénix Sports Invest, un groupe d'investisseurs engagé dans un protocole de rachat du club nantais avec Waldemar Kita.

Marcelo sur la photo du rachat ?

L'ancien joueur madrilène fait partie du réseau de Tavares et son nom sert, avant tout, à séduire les investisseurs. Il est présenté comme un homme capable d'apporter «son image, son expérience de la victoire et son rayonnement international» à l'entité nantaise. L'entourage de l'ancien agent franco-portugais certifie que Marcelo est d'ores et déjà totalement intégré au projet. «Le jour de la signature, il sera là à la conférence de presse de présentation», a-t-on expliqué. Son rôle sera... d'être là. «Pourrions-nous, nous, FC Nantes, faire venir Neymar comme l'a fait le PSG pour travailler sur le marketing ? Non, nous explique-t-on au sein de Phénix Sports Invest. La solution est donc

d'avoir une tête de gondole, connue mondialement, pour faire rayonner le club.»

L'idée est aussi de profiter d'un joueur très actif, très suivi sur les réseaux sociaux, et renvoyant une image sympathique. Sur Facebook, Instagram et Tik Tok, Marcelo cumule environ 115 millions de followers. «Ça change beaucoup de choses, nous certifie-t-on dans le clan Tavares. Sans lui, le jour de la finalisation du rachat, seuls quelques dizaines de milliers de personnes auraient été informées de ce nouveau projet. Avec lui, ce sera plus de 100 millions de personnes à travers le monde.»

Dans un monde idéal, l'ancien international brésilien offrira ainsi une visibilité considérable aux sponsors, et en attirera d'autres.



LES MOTS CROISÉS

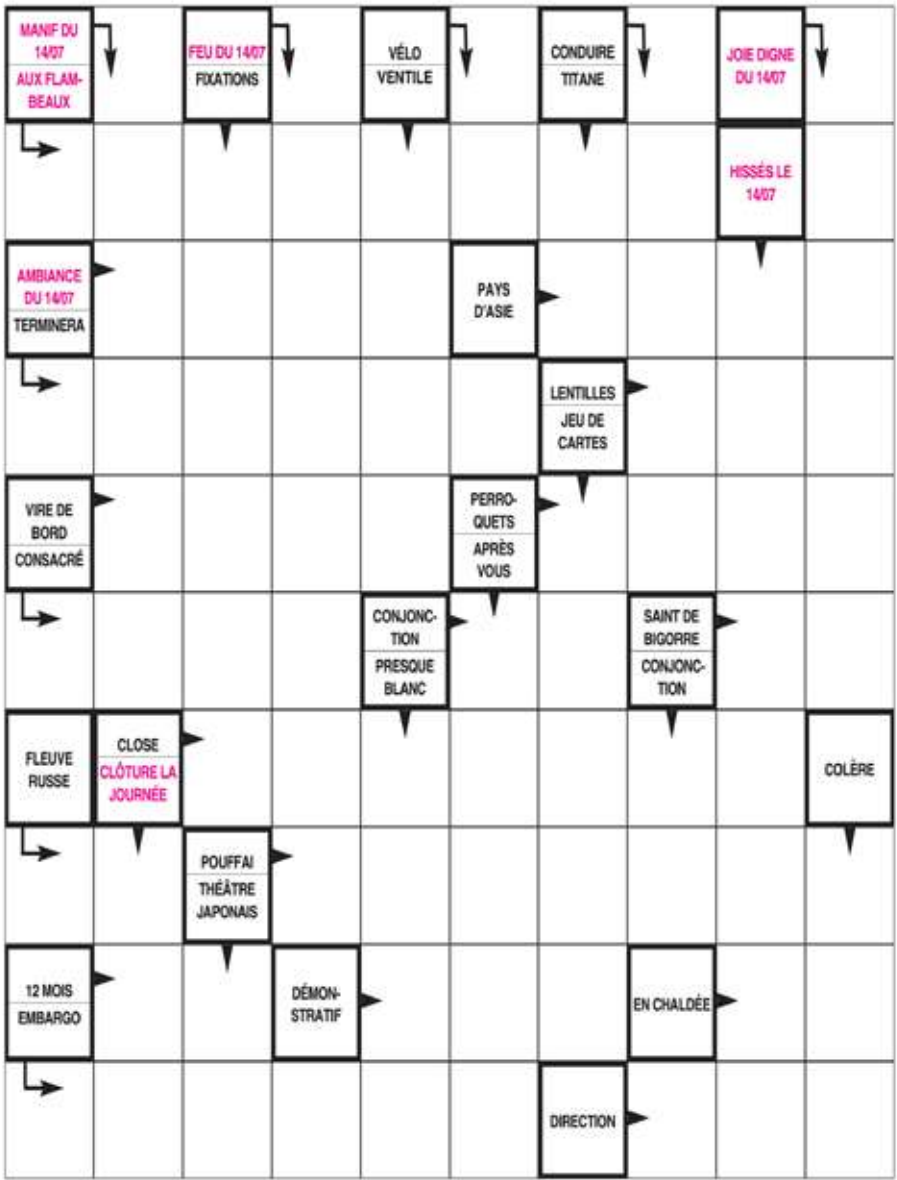
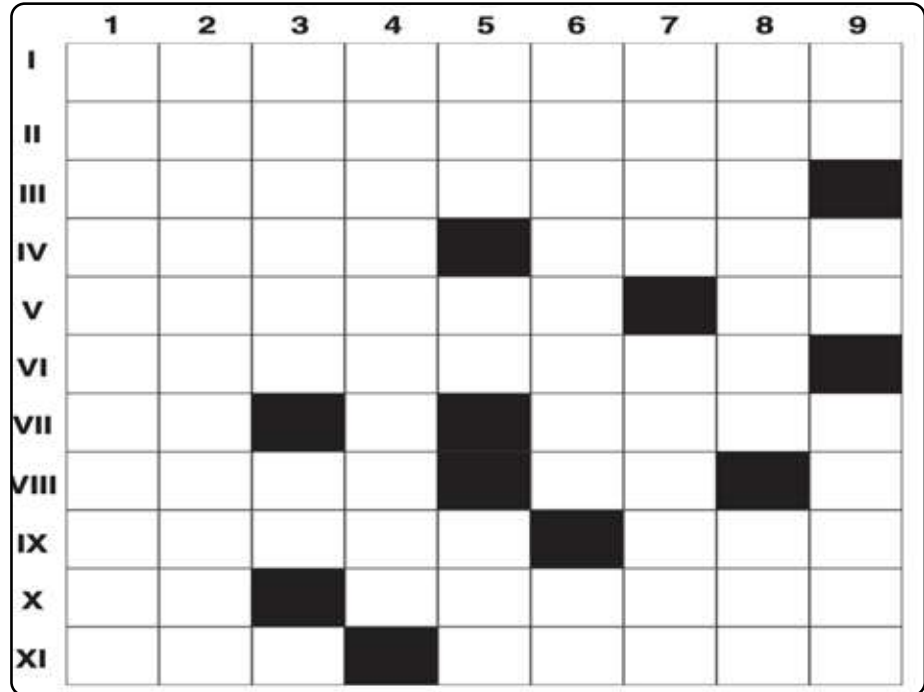
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Beaucoup plus modernes que le pousse-pousse. II. Michel Lattas de son vrai nom. III. Cet amiral américain reprit Okinawa en 1945. IV. Les blancs ébranlèrent les grands Empires aux Vème et VIème. Nuances. V. Il fut déposé par Tsao-Pei. Une partie de jambes en l'air. VI. Sûrement plus facile pour les tigres que pour les rats. VII. En voilà deux sorties de l'impasse. Une lettre de faire part et ça fait surface. VIII. Appel à la mobilisation, même en temps de paix. Un quartier de Colmar. IX. Ils ne respectent pas les règles de conduite tout en pensant qu'ils sont sur la bonne route. Le bout du bout. X. En trente-neuf quarante-cinq mais pas en pleine guerre. Il rejoint l'Amazone et la prend dans ses bras. XI. Ce roi était le fils d'Abiam. Dans ce genre de rencontres il arrive très souvent qu'on joigne le geste à la parole.

VERTICALEMENT

1. Un nouvel an que certains fêtent en automne. 2. Ils ne peuvent même pas faire bande à part. 3. On les a sous les yeux et pourtant on fait comme si on ne les voyait pas. Tout un symbole que l'on retrouve dans le travail. 4. Traduit en français il s'agit des "Monts métallifères". 5. Ce n'est sûrement pas l'endroit idéal pour boxer. Dans l'atmosphère. En voilà trois prises au hasard. 6. Célèbre Carthaginois. Une Grecque sortie du Pirée. 7. En accusation, mais au début seulement et en position pour revenir à la charge. Cette ville est à l'origine du premier vin effervescent en France. 8. Ses méthodes de fouilles n'auraient aucun intérêt dans les aéroports. Coule au nord du Yorkshire. 9. Là elles se suivent en pasant. Et là elles se suivent en dépassant. Eus donc, bon pied, bon oeil !



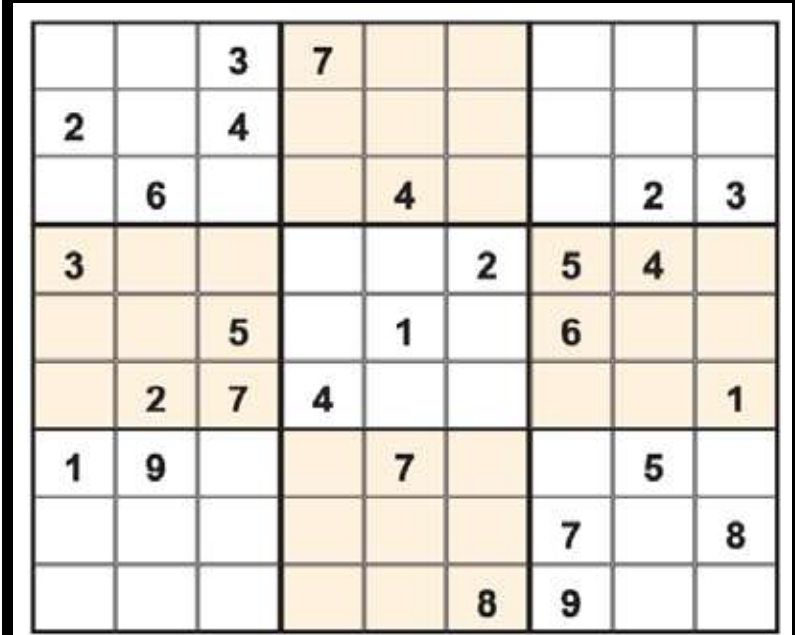
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : architecte

- ANIMAGUS
- ARAGOG
- AZKABAN
- BRUIT
- CHOIXPEAU
- CROUTARD
- DECOR
- DOBBY
- DRAGO
- DUMBLEDORE
- EPOUVANTARD
- GAROU
- GRYFFONDOR
- HAGRID
- HIPPOGRIFFE
- MARAUDEUR
- MOLDU
- ONCLE
- POTION
- POTTER
- POUDLARD
- QUIDDITCH
- REMUS
- ROGUE
- RON
- SAULE
- SECRET
- SERPENTARD
- SIRIUS
- SORCIER
- TANTE
- VESTE
- VOLDEMORT
- WINKY



SUDOKO



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



MÉMOIRE NATIONALE

Louiza Ighil Ahriz, un témoignage porté à l'écran

La Cinémathèque d'Alger a projeté mercredi soir le documentaire *Mes dernières mémoires*, réalisé par Mohamed Ouali. Le film revient sur le parcours de la moudjahida Louiza Ighil Ahriz et entend faire connaître son témoignage aux nouvelles générations.



NASSIM TERKI

La mémoire de la lutte de libération nationale était au cœur de la soirée organisée mercredi à la Cinémathèque d'Alger, à l'occasion de la projection du documentaire *Mes dernières mémoires*, consacré à la moudjahida Louiza Ighil Ahriz et réalisé par Mohamed Ouali.

La rencontre a été organisée par le Centre algérien de la cinématographie (CAC) et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Des personnalités du monde de la culture, des arts et des médias, ainsi qu'un large public, ont assisté à cette projection dédiée à une figure de la guerre de Libération nationale.

Avec ce film, Mohamed Ouali a choisi de donner une forme cinématographique aux mémoires de Louiza

Ighil Ahriz. Son travail repose sur un témoignage déjà connu à travers les livres et les écrits de la moudjahida, mais qu'il a voulu restituer à travers le langage du documentaire. L'enjeu est de rendre cette mémoire accessible à un public plus large, notamment aux jeunes générations, en s'appuyant sur un support capable de retenir leur attention.

À l'issue de la projection, le réalisateur est revenu sur sa démarche et sur son souhait de rapprocher le public du cinéma documentaire. « Beaucoup connaissent l'histoire de Louiza Ighil Ahriz à travers ses livres ou ses mémoires. Nous avons essayé de transformer ses mémoires en un film documentaire artistique profond afin de réconcilier le public avec le film documentaire », a-t-il expliqué.

Mohamed Ouali a également insisté sur la nécessité de transmettre l'histoire nationale aux jeunes, dont les pratiques culturelles sont aujourd'hui marquées par le numérique. « Je voulais aussi faire parvenir la mémoire algérienne à cette nouvelle génération nu-

mérique avec des méthodes modernes », a-t-il précisé.

Cette rencontre a été marquée par un hommage rendu à Louiza Ighil Ahriz. Une cérémonie spéciale a été organisée en reconnaissance de son parcours de lutte et de sa contribution à la préservation de la mémoire nationale.

Prenant la parole devant l'assistance, la moudjahida a rappelé l'importance de préserver les acquis du pays et de veiller sur son avenir. Son message s'est adressé particulièrement à la jeunesse, qu'elle considère comme la principale richesse de l'Algérie. « L'Algérie est un trésor. Il faut bien en prendre soin. La richesse de l'Algérie est sa jeunesse », a-t-elle affirmé.

À travers *Mes dernières mémoires*, la Cinémathèque d'Alger a ainsi offert un espace de rencontre entre le témoignage d'une militante de la guerre de Libération nationale et un public venu découvrir son histoire.

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Le Challenge Takafa-up ouvre les candidatures pour sa deuxième édition

Le Challenge Takafa-up revient pour une deuxième édition. Le ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a annoncé l'ouverture des candidatures à partir de demain pour ce concours national consacré aux industries culturelles et créatives.

Cette initiative s'adresse aux start-up, aux micro-entreprises, aux entreprises culturelles et aux porteurs de projets souhaitant développer des activités innovantes dans les différents secteurs de la culture et de la création.

Les candidats pourront présenter leurs projets dans plusieurs domaines. Les catégories retenues couvrent notamment l'audiovisuel et le cinéma, la musique et les industries phonographiques, ainsi que le livre, l'édition et la lecture. Les arts vivants et les spectacles, le patrimoine et le tourisme culturel figurent également parmi les secteurs concernés. Le concours accorde aussi une place au design, à la mode et aux métiers créatifs, aux jeux vidéo et aux expériences immersives. Les projets qui associent la culture aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle sont également concernés.

Plusieurs distinctions seront décernées dans le cadre de cette deuxième édition. Les candidats pourront notamment prétendre au Grand Prix Takafa-up, au prix de l'innovation, au prix du patrimoine et de l'identité culturelle, au prix de l'entrepreneuriat féminin et au prix du public.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 5 novembre pour déposer leur candidature. À travers ce concours, les organisateurs entendent offrir aux porteurs de projets et aux entreprises culturelles un espace pour présenter leurs idées et faire connaître leurs initiatives dans des secteurs où la création et l'innovation occupent une place importante.

Rédaction Culturelle

57e édition du Festival national du théâtre amateur

Mostaganem fait vivre la passion du quatrième art

Mostaganem a renoué mercredi soir avec l'un de ses grands rendez-vous culturels. Le théâtre régional Djilali-Ben Abdelhalim a accueilli la cérémonie d'ouverture de la 57e édition du Festival national du théâtre amateur, en présence d'un public venu partager ce moment consacré au quatrième art.

Placée sous le slogan « Mémoire renouvelée, passion qui se poursuit », cette édition s'inscrit dans la continuité d'un festival qui occupe une place importante dans la vie culturelle de la ville. Pour lancer les activités, les organisateurs ont programmé le spectacle *Rihla*, une proposition artistique qui explore des dimensions hu-

maines et esthétiques.

La soirée a également été marquée par plusieurs hommages à des artistes et à des personnalités qui ont contribué à la vie artistique nationale. Moussa Noun a été distingué pour la meilleure affiche. Les artistes Abdelkader Bouzidi et Touati Behafidh ont également été honorés, tout comme la famille du défunt artiste Ahmed Haroun.

Cette ouverture a réuni des passionnés de théâtre de différentes générations. Jeunes amateurs et artistes confirmés se sont retrouvés autour d'une même passion, dans un esprit qui rappelle la vocation première du festival : encourager la pratique théâtrale amateur, faire

connaître de nouveaux talents et favoriser la transmission des expériences.

Pour Abdallah Mebrek, directeur du Théâtre régional de Mostaganem, la préservation de ce rendez-vous constitue une responsabilité. « Le Festival représentait un héritage à préserver », a-t-il souligné, insistant sur son importance aux niveaux local, national et international. Il a également rappelé la nécessité de veiller à la réalisation des objectifs du festival afin d'en assurer la continuité.

Cette 57e édition réunit sept troupes, dont deux de Mostaganem, les associations Saïdia et El Moudja. La programmation comprend notamment la troupe Masrah El Fen, de la wilaya

d'Oran, avec la pièce *Wahed men el jomhour*, ainsi que l'association Noujoum El Fen, d'Alger, qui présente *Fi El Jerh*.

La diversité des participants doit permettre au public de découvrir différentes approches de la scène et aux troupes de partager leurs expériences. Des ateliers consacrés à la pratique théâtrale et à la transmission des savoir-faire sont également prévus durant le festival. Les activités prendront fin lundi à 19h, avec une cérémonie de remise des prix aux lauréats. D'ici là, les représentations et les ateliers feront vivre les différentes facettes du théâtre amateur, dans une ville où ce festival demeure un rendez-vous attendu par les artistes comme par le public.

Trait d'esprit

“Deux choses sont infinies : l'Univers et la bêtise humaine. Mais en ce qui concerne l'Univers, je n'en ai pas encore acquis la certitude absolue.”

Albert Einstein

57 500 gélules de prégabaline saisies à Laghouat

Les services de la Sûreté nationale ont intercepté, la semaine dernière à Laghouat, un véhicule utilitaire transportant 57 500 gélules de prégabaline. Un suspect a été interpellé et présenté au procureur de la République près le tribunal de Laghouat. L'opération, menée par le service régional de lutte contre la criminalité organisée de Ouargla sous la supervision du parquet, a permis de suivre l'itinéraire du véhicule, qui reliait une wilaya du Sud aux wilayas de l'Ouest. Les enquêteurs l'ont localisé à Laghouat, avec l'appui de la police judiciaire locale et de la brigade des Douanes chargée de la lutte contre la contrebande. La fouille a révélé la cargaison de psychotropes soigneusement dissimulée dans le véhicule. Cette saisie a permis de déjouer une tentative d'acheminement de prégabaline, une substance dont le trafic alimente des inquiétudes croissantes en Algérie.

Des mourchidates algériennes et égyptiennes réunies en formation



Une première session de formation conjointe destinée aux mourchidates religieuses algériennes et égyptiennes a débuté hier à l'Académie internationale du wakf, en Égypte. Organisée autour des compétences en orientation religieuse, elle vise à renforcer les savoir-faire des prédicatrices. À l'ouverture, les responsables algériens et égyptiens ont souligné l'importance de la coopération et de l'échange d'expertises entre les deux pays. Ils ont également mis en avant le rôle des mourchidates dans l'accompagnement des familles et l'éducation des jeunes, ainsi que la nécessité de promouvoir les valeurs de modération et de lutter contre l'extrémisme et les discours de haine.

Algérie Poste étend les horaires de son centre d'appels



Algérie Poste a annoncé, hier, la prolongation des horaires de réception des appels dans ses centres d'appels, désormais ouverts jusqu'à minuit, du samedi au jeudi. Cette mesure vise à faciliter l'accès des clients aux informations et à améliorer la prise en charge de leurs demandes. Elle permet aux usagers de poser leurs questions, de signaler leurs préoccupations et d'obtenir les orientations nécessaires, avec une réponse dans les meilleurs délais. L'entreprise présente cette initiative comme une volonté de se rapprocher de sa clientèle et de rendre son service plus accessible au moment où les clients en ont besoin. Pour toute demande de renseignement ou pour contacter ses services, Algérie Poste met à disposition le numéro 1530.

L'Algérie élue à la vice-présidence du Conseil scientifique de la Commission de Venise

L'Algérie a été élue à la majorité des voix à la vice-présidence du Conseil scientifique de la Commission européenne pour la démocratie par le droit, dite Commission de Venise. La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, représentait le pays lors de cette élection tenue en marge de la 148e session de la Commission. Dans un communiqué, la Cour constitutionnelle voit dans ce



résultat une reconnaissance de l'expertise de l'institution et du rôle de l'Algérie dans le développement de l'État de droit et de la justice constitutionnelle. Le pays a rejoint la Commission de Venise en 2007 afin de renforcer la coopération et le partage d'expériences dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme et de la justice constitutionnelle.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24



L'EXPRESS

OUED GHIR ACCUEILLE UN TOURNOI NATIONAL D'ÉCHECS

VMS marque l'événement avec son « Hall Expo »

La commune d'Oued Ghir a été, hier samedi, le théâtre d'un grand rendez-vous échiquéen, marqué par une participation exceptionnelle de 1100 joueurs, sur les 1300 inscrits.

PAR IDIR MEHDAOUI

Organisé par VMS, en collaboration avec la Ligue des échecs de la wilaya de Béjaïa, la Fédération algérienne des échecs et la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), ce tournoi ambitionne de s'inscrire parmi les plus grandes manifestations échiquéennes du continent africain. Au-delà de l'ampleur de la participation, cette compétition s'est distinguée par un autre chiffre remarquable : 190 participantes, un record de participation féminine, annoncé par les organisateurs. Un indicateur fort de l'intérêt grandissant pour les échecs auprès des femmes et les efforts visant à élargir la pratique de cette discipline en Algérie. Pour donner à cette manifestation une dimension particulière, VMS a misé sur une dotation attractive, destinée à récompenser les performances des joueurs. Le premier prix consiste en un scooter VMS Estate X, tandis que le 2^e lauréat repartira avec un nouveau scooter électrique de la marque. Les autres lauréats bénéficieront, quant à eux, de chèques. Selon le chargé de la communication de ce tournoi, que nous avons rencontré sur le nouveau site de VMS à Oued Ghir, « l'enveloppe globale des récompenses s'élève à 150 millions de centimes. » Cette dotation témoigne de l'importance accordée par l'organisateur à la compétition et à la reconnaissance des efforts des participants, dans un contexte où les échecs gagnent progressivement en visibilité auprès du grand public. Cet événement sportif a également servi de cadre à l'inauguration du nouveau site de VMS à Oued Ghir, baptisé « VMS Hall Expo ». Ce nouvel espace constitue un autre temps fort de la journée, associant la promotion du sport à la mise en valeur



des activités de l'entreprise. En choisissant d'accompagner une manifestation d'une telle ampleur, VMS met en avant une démarche qui dépasse le seul cadre commercial, en s'associant à des acteurs institutionnels et sportifs autour d'un événement fédérateur. La tenue du tournoi dans ce nouvel espace donne ainsi à cette journée une double portée : sportive, avec une participation massive et une présence féminine remarquable, et économique, avec l'ouverture d'un site destiné à accueillir le public autour de l'univers de la marque. La mobilisation de 1100 participants souligne le potentiel des compétitions d'échecs en Algérie et l'intérêt de poursuivre les initiatives fa-

vorisant leur développement. La collaboration entre VMS, les structures échiquéennes et la DJS illustre, à cet égard, le rôle que peuvent jouer les partenariats entre entreprises et institutions sportives dans l'organisation de manifestations de grande envergure. À travers cette initiative, VMS confirme son engagement à accompagner les grandes manifestations sportives, à se rapprocher du public et à contribuer au rayonnement de la région de Béjaïa. Une opération réussie qui associe visibilité, innovation et ancrage local, tout en illustrant la volonté de la marque de jouer un rôle actif dans la dynamique économique et sportive algérienne. ■

Sonelgaz de Béjaïa : Plus de 600 milliards de centimes de créances à recouvrer

La direction de distribution de Sonelgaz de Béjaïa intensifie ses opérations de recouvrement des factures impayées à travers le lancement d'une vaste campagne baptisée « Tahsil ». Cette initiative intervient dans un contexte marqué par l'accumulation de plus de 600 milliards de centimes de créances auprès des ménages, des administrations et des opérateurs économiques. Malgré les différentes facilités de paiement mises à la disposition des clients, le montant des créances déte-

nues par la direction de distribution de Béjaïa demeure particulièrement élevé. Dans le détail, les ménages cumulent plus de 180 milliards de centimes d'impayés, tandis que les administrations totalisent 200 milliards de centimes, dont 76 milliards dus par les assemblées populaires communales (APC). Le secteur économique, notamment les industriels, représente pour sa part plus de 170 milliards de centimes. Le reste concerne essentiellement les travaux d'amenée d'énergie réalisés au profit d'institutions

publiques et privées. À travers la campagne « Tahsil », l'entreprise appelle l'ensemble de ses clients concernés à régulariser leurs situations et à éviter l'accumulation des factures impayées. Pour faciliter les paiements, plusieurs solutions sont proposées : les agences commerciales, ouvertes du samedi au jeudi, les bureaux de poste ainsi que les moyens de paiement électroniques, notamment BaridiMob, qui permet de régler les factures à distance, en toute sécurité et sans frais supplémentaires.

Au-delà du recouvrement des sommes dues, cette opération vise à préserver l'équilibre financier de l'entreprise et à garantir les ressources nécessaires à l'entretien et au développement des réseaux électriques et gaziers, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité du service. Face à l'ampleur des créances accumulées, Sonelgaz-Distribution de Béjaïa mise ainsi sur la mobilisation de l'ensemble de ses abonnés pour accélérer le recouvrement et assurer la pérennité du service public de l'énergie. **I. M.**